

Charest accuse Bouchard de traîner la mémoire de Bourassa dans la boue

Pierre APRIL

Vaudreuil (PC)

Le chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest a vigoureusement attaqué le premier ministre Lucien Bouchard, en lui interdisant hier de traîner la mémoire de Robert Bourassa dans la boue.

Hier matin, dans la salle Félix-Leclerc du Château Vaudreuil, circonscription de son prédécesseur Daniel Johnson, Jean Charest n'y est pas allé de main morte, en affirmant par ailleurs que le chef de l'Action démocratique du Québec Mario Dumont et Lucien Bouchard auraient signé une entente secrète, au début de la présente campagne pour le tenir en échec.

Visiblement irrité par les derniers sondages publiés hier, dont l'un (SOM-Le Soleil-The Gazette) le place à 10 points derrière le parti de Lucien Bouchard et donne 10 pour cent des intentions de vote à l'ADQ de Mario Dumont, le chef libéral a tiré sur tout ce qui bouge et même sur Jacques Parizeau qui, selon lui, vient de percer l'écran de fumée qui entoure la stratégie du PQ en réaffirmant qu'il fallait «traire le reste du Canada», comme traitait un quotidien d'Ottawa, jusqu'à ce que l'objectif de la souveraineté soit atteint.

La mémoire de Bourassa

«Hier (mercredi), a lancé M. Charest en point de presse, M. Bouchard a encore une fois évoqué la mémoire de M. Bourassa. Je trouve cela assez gros venant d'un homme dont le principal conseiller a traîné M. Bourassa dans la boue en publiant deux livres (Le Triporteur et le Naufrageur)». Ces deux ouvrages traitaient des démarches constitutionnelles infructueuses de l'ancien premier ministre québécois.

«Il y a des limites, a-t-il poursuivi, à dire n'importe quoi dans une campagne électorale, surtout que Robert Bourassa n'était pas un fédéraliste d'un jour. Il était un homme de convictions et qui les défendait. Il ne mérite pas que sa mémoire soit manipulée de façon aussi évidente à quelques jours d'un vote.»

Cette mise au point étant faite, M. Charest s'en est ensuite pris au chef de l'ADQ, celui qui, selon les derniers sondages, semble maintenant gruger dans ses appuis. «On remarque, aussi, que M. Dumont vient d'embarquer dans le train ou l'autobus du PQ. Dans le fond ADQ et PQ c'est la même chose. On est maintenant témoin de ce qu'on a vécu au référendum de 1995. Je soupçonne qu'il y a encore une entente cachée. Il faut le dire tout haut, puisque le 30 novembre, les Québécois doivent savoir clairement dans quoi ils s'embarquent. On a maintenant l'avantage de savoir que MM. Bouchard et Dumont défendent la même cause et que



Jean Charest a participé hier à une émission de radio, dans la région montréalaise. Un récent sondage (SOM-Le Soleil-The Gazette) le place à 10 points derrière le parti de Lucien Bouchard et donne 10 pour cent des intentions de vote à l'ADQ de Mario Dumont...

dorénavant les Québécois ont un choix très clair.»

Le chef libéral s'en est ensuite pris à Jacques Parizeau, qui la veille prenait la parole devant 300 étudiants à Hull. «M. Parizeau, a-t-il expliqué en reprenant un titre d'un quotidien anglophone de la Capitale, était hier (mercredi) dans l'Outaouais et fidèle à ses habitudes, il a dit tout haut ce que l'écran de fumée du PQ cherche à cacher. Je re-

tiens que M. Parizeau a affirmé qu'il faut traire le Canada pour en tirer le maximum et qu'un refus pourrait devenir une condition gagnante pour remporter le prochain référendum.»

Pour Jean Charest, l'ex-premier ministre péquiste a ainsi confirmé le plan de match d'un gouvernement Bouchard au lendemain du 30 novembre, «soit le tenue de référendums à répétition...»

Les sondages se suivent et se ressemblent

L'Action démocratique continue à bien tirer son épingle du jeu

Montréal (PC)

À quelques jours du scrutin, les fluctuations de l'opinion publique sont relativement marginales, ayant même atteint une certaine stabilité. La progression du Parti québécois connaît un temps d'arrêt, la descente du Parti libéral semble avoir touché le fond et la remontée de l'Action démocratique de Mario Dumont constitue la surprise du moment.

Un sondage réalisé par la firme Sondagem pour le compte de CKAC-Radiomédia et du Devoir accorde 45,3 pour cent des intentions de vote au PQ, 40,6 pour cent au PLQ et 14 pour cent à l'ADQ. Cela après répartition (60-30-10) des 11,3 pour cent d'indécis.

Chez les francophones, le PQ a une avance de 24 points sur le PLQ, soit 54,6 pour cent des voix contre 30,5 pour cent.

Le sondage indique par ailleurs que 75 pour cent des Québécois estiment qu'il y a de l'avenir au Québec pour un

troisième parti, comme l'ADQ.

Le président de Sondagem, Jean Noisieux, voit dans ces données l'annonce d'une vague péquiste et l'affirmation de l'ADQ comme force politique montante.

Le sondage a été effectué du 21 au 24 novembre auprès de 1025 personnes et sa marge d'erreur est de 3,1 pour cent, 19 fois sur 20.

Dumont ridiculise les attaques de Jean Charest

Montréal (PC)

Le chef d'Action démocratique Mario Dumont s'est classé quand on lui a rapporté que le chef libéral Jean Charest accusait l'ADQ d'avoir conclu une entente secrète avec le Parti québécois.

M. Charest a aussi soutenu que l'ADQ et le PQ étaient du pareil au même.

Curieusement, quelques minutes avant cette accusation de M. Charest, M. Dumont venait de livrer sa plus dure attaque à l'endroit du gouvernement de Lucien Bouchard, disant qu'il y avait un risque que le Parti québécois forme «le pire gouvernement», qui règne «sur le pilote automatique» avec une députation «sur le bord de la retraite», obnubilée par une idéologie datant «des années soixante-dix».

M. Dumont ne comprend donc pas pourquoi M. Charest l'attaque ainsi, si ce n'est par geste désespéré, parce que le Parti libéral coule dans les sondages, alors que l'ADQ monte (l'ADQ est passée de 6 à 13 pour cent, dans les sondages).

C'est d'ailleurs chez les libéraux que l'ADQ va chercher ses appuis, démontre le plus récent sondage Crop, ce qui a pu frustrer M. Charest.

Aux yeux de M. Dumont, la rancune de M. Charest constitue la preuve que la bataille pour déterminer qui va former l'opposition est bel et bien engagée entre eux deux.

Mercredi, devant un autre sondage confirmant l'avance du Parti québécois, M. Dumont avait prêché le réalisme, notant qu'il paraissait clair que les Québécois reporteraient au pouvoir le PQ. M. Dumont invitait alors les électeurs québécois à choisir quel genre d'opposition ils voudraient, ceux qui «chialent pour chialer» comme les libéraux, ou ceux «qui ont des idées neuves et qui posent les vraies questions», comme les adéquistes.

Interrogé par les journalistes, M. Dumont s'est encore défendu de frayer avec le Parti québécois. Qui a mis Lucien Bouchard sur la défensive au débat? c'est moi, a-t-il lancé. «Le parti à battre, c'est le PQ. Le PQ, on veut les battre. Je pense avoir été clair sur ce que je pense du bilan du Parti québécois. Il a le potentiel pour devenir le pire gouvernement.»

Quant aux libéraux, «s'ils sont en chute libre, ce n'est pas de notre faute», a laissé tomber M. Dumont, sourire en coin.

Visiblement, les sondages Crop et SOM publiés jeudi, lui donnant 13 et 10 pour cent d'appui, l'ont fouetté. M. Dumont a plus de mordant encore, attire plus de gens et plus de journalistes.

À l'Université du Québec à Montréal, il a attiré 200 étudiants qui l'ont chaleureusement applaudi. Des journalistes anglophones et même de Toronto ont commencé à assister à ses allocutions.

Il a souligné que les sondages qui lui donnent 10 et 13 pour cent d'appui prennent traditionnellement la photo de ce qui était le poulx de l'électorat la semaine précédente. Selon lui, l'appui à l'ADQ pourrait donc dépasser ce seuil, le 30 novembre. «On pourrait avoir des surprises, lundi. Chaque jour, il y a de nouveaux convaincus.»

Devant les étudiants, M. Dumont a d'ailleurs rappelé l'importance d'aller voter et de ne pas laisser les autres décider à leur place.

Un million de Québécois sont analphabètes.

Un million.

Vous avez bien lu.

Chanceux.

Fondation québécoise pour l'alphabétisation

52360

Chrétien devra plier et négocier l'union sociale, estime Bouchard

Michel HEBERT

Montmagny (PC)

Le bon sens va prévaloir et, qu'il le veuille ou non, le premier ministre Jean Chrétien devra entreprendre rapidement des négociations avec les provinces sur l'union sociale, et en particulier sur le droit de retrait des programmes fédéraux avec pleine compensation financière.

Tel est l'avis du premier ministre Lucien Bouchard, qui continue à croire qu'il sera possible d'arracher à Ottawa cette revendication historique du Québec au cours des prochains mois.

«J'ai pris l'engagement de travailler très fort, et de manière urgente, à ce que nous obtenions le droit de retrait, et nous avons maintenant l'appui des autres provinces. J'espère qu'au lendemain de l'élection, M. Chrétien va noter que j'ai eu un mandat pour faire ça, puisque j'ai été très clair durant la campagne», a-t-il déclaré hier, lors d'un point de presse, à Sainte-Foy.

Selon le chef du PQ, les provinces sont en train de créer «de facto le quorum» nécessaire à la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur l'union sociale. Il a rappelé que, comme lui, les premiers ministres Roy Romanow, de la Saskatchewan, Camille Thériault, du Nouveau-Brunswick, et Mike Harris, de l'Ontario, croyaient que ces pourparlers devaient débiter le plus rapidement possible. Cela, fait-il comprendre, M. Chrétien ne pourra le nier bien longtemps.

«J'estime qu'il va noter aussi que les autres provinces le veulent également, que MM. Romanow, Harris et Thériault ont confirmé qu'il y ait, de la part du gouvernement fédéral, des négociations où l'on fera droit aux revendications des provinces.»

«Il va s'exercer sur M. Chrétien et sur le gouvernement fédéral une grande pression politique et surtout une pression qui procède du bon sens et du respect de la constitution canadienne», a expliqué M. Bouchard.

À ceux qui le soupçonnent de flirter avec un fédéralisme nouveau genre, il répète n'avoir pas modifié sa position d'un iota et rétorque: «C'est la responsabilité de tout chef du gouvernement du Québec de protéger les intérêts du Québec et c'est ce que nous allons faire.»

Dans son esprit, il n'est pas question d'abuser le Canada, de chercher à faire le plein avant de faire la souveraineté. «Ce n'est pas ce que je pense et ce n'est pas ce que je veux faire. Je respecte le Canada», a-t-il tranché.

collecte de sang

LE CLUB OPTIMISTE
ET
LA 52e AMBULANCE DE CAMPAGNE
DE SHERBROOKE



En collaboration avec
TVA-Télé 7, CHLT 630 et La Tribune



le jeudi 26 novembre 1998
le vendredi 27 novembre 1998

PLACE BELVÈDÈRE
340, rue Belvédère Sud
Sherbrooke

14 h à 20 h

Donner du sang
Le plus beau des cadeaux

51859

ÉLECTIONS PROVINCIALES 1998

Malavoy soutient que Charest a été trahi par sa réticence

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Si l'«effet Charest» a duré le temps des roses, c'est que les gens ont vu qu'il s'est «vu imposer sa nouvelle mission et que ce n'était pas son choix, d'abord».

Invitée à analyser la performance de son adversaire et celle du Parti libéral du Québec au cours de cette campagne, la candidate péquiste dans Sherbrooke, Marie Malavoy, est d'avis que le chef des Libéraux n'a pu corriger l'impression que son passage de la scène fédérale à la scène québécoise n'a pas été un choix personnel, longuement mûri, mais d'abord le choix d'autres personnes qui voyaient en lui un sau-

veur. «Personne ne croit que c'est à la suite d'un mûrissement politique de sa part de dire: je renonce à être premier ministre du Canada et je deviens le premier ministre du Québec. Ça paraît que c'est brusqué... On peut avoir de l'affection pour l'homme mais ne pas être prêt à aller jusqu'à en faire subitement le grand responsable du gouvernement du Québec», a expliqué Mme Malavoy qui soutient que, dans le fond, les électeurs de Sherbrooke préféreraient le statu quo, c'est-à-dire qu'ils auraient préféré que Jean Charest reste sur la scène fédérale... et que Marie Malavoy continue à les représenter



La députée de Saint-François et candidate péquiste Marie Malavoy a été reçue hier par l'équipe éditoriale de La Tribune, dont Gilles Fissette, journaliste, Jacques Pronovost, rédacteur en chef et Raymond Tardif, président et éditeur.

à Québec.

L'autre problème, selon elle, en est un d'arrimage impossible entre l'organisation conservatrice et l'organisation libérale. Jean Charest, assène-t-elle, est un Conservateur.

«Un difficile arrimage»

«On connaît la tradition libérale et on voit les incohérences et le difficile arrimage entre la tradition conservatrice et la tradition libérale qui est différente et plus près de principes modernes».

Tout en étant prudente, elle maintient que «nous sommes dans un véritable nez à nez dans le comté». Aussi, ajoute-t-elle, elle doit profiter du der-

nier droit pour boucler davantage le contenu, pour compléter le travail sur le terrain jusqu'à la fin et, pour le reste, se fier sur son organisation et sa capacité à faire sortir le vote. A ce sujet, elle admet que le défi est de s'assurer du vote des jeunes qui sont moins assidus dans leur devoir d'électeurs que les personnes plus âgées pour qui l'exercice du droit de vote est un devoir.

Si, notamment, Pauline Marois a évoqué la possibilité que Marie Malavoy fasse partie du prochain cabinet, la candidate sherbrookoise n'attend pas un signal plus ferme qui pourrait provenir du premier ministre.

«Il ne peut pas faire ça... Je n'attends pas plus que ça (ce qui a été dit

jusqu'à maintenant)... Je ne demande pas de traitement de faveur. Il n'y a personne parmi les ministres à qui le premier ministre a dit que tu resteras là. Je ne veux pas de traitement artificiel. Si on exagère dans ce sens, cela ne donnerait pas de meilleurs résultats», a-t-elle expliqué.

Elle se réjouit toutefois que Jean Charest insiste autant qu'elle sur les qualités de baromètre du comté de Sherbrooke. Dans cette logique, souligne-t-elle, et si on se fie à tous les sondages qui confirment l'impression des Québécois que Bouchard formera le prochain gouvernement, cela veut dire que Marie Malavoy sera élu dans Sherbrooke, le 30 novembre au soir.

«Il n'y a pas un seul dossier qui m'a échappé»

Sherbrooke (GF)

Marie Malavoy n'a jamais dérogé de sa compréhension du rôle de député ministériel qui n'interpelle jamais publiquement les collègues ministres mais qui multiplie les interventions auprès d'eux pour faire avancer les dossiers locaux et régionaux lors de rencontres privées.

«Et il n'y a pas un seul dossier qui m'a échappé. Nommez-m'en un?», rétorque-t-elle quand on lui demande de défendre son bilan personnel de député au cours du dernier mandat.

En entrevue à La Tribune, hier matin, avant son discours devant la Chambre de commerce de la région sherbrookoise, elle a expliqué que des gens peuvent lui reprocher de ne pas faire des éclats publiquement ou de chercher à faire avancer des dossiers en utilisant les médias.

Pas ce genre de député...

«Ma façon a été de travailler du côté du gouvernement et d'y apporter la préoccupation des gens de mon comté, de m'asseoir avec les ministres et de pousser les dossiers du comté. Je ne veux pas être prise pour agir pour un groupe de pression. Je ne suis pas un groupe de pression. J'ai été plus discrète et je n'ai pas à me substituer à la décision que doit prendre un collègue ministre. Je ne peux pas aller dans les médias pour provoquer mes propres collègues. Je ne suis pas ce genre de député...»

Le fait d'être discrète ne l'empêche pas de pouvoir revendiquer le crédit de ses actions. «Les porteurs de dossiers le savent, eux», a-t-elle souligné en citant en exemple le dossier de la Kayser ou celui tout récent du Centre de développement des technologies de l'information.

«Si les gens me font à nouveau confiance et me confient à nouveau le rôle de député, je serai fière d'avoir travaillé à d'autres dossiers», a-t-elle dit en faisant référence notamment à l'Institut des matériaux et des systèmes intelligents.

Dénonciation des «mythes» véhiculés par les libéraux

Sherbrooke (GF)

Vouloir faire croire que sa seule arrivée au pouvoir ferait grimper le taux de la croissance économique, comme le prétend le chef libéral, relève de la mythologie, voire de la magie pure, a dénoncé la députée sortante et candidate péquiste dans Sherbrooke, Marie Malavoy.

S'adressant aux participants au dîner-causerie de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise, hier midi, Mme Malavoy a profité de cette tribune pour démolir ce qu'elle a présenté comme quelques mythes qui ont eu cours au long de cette campagne.

Ainsi, a-t-elle déclaré, son adversaire Jean Charest (qu'elle a pris soin de ne jamais nommer tout au long de son discours) prétend que son arrivée au pouvoir permettrait à la croissance économique de grimper à 3,5 pour cent, instantanément.

«Comme si le poids d'une personne pouvait avoir un effet aussi magique sur la croissance économique. Comme si tout était aussi simple que ça... Il faut être plus modeste. Plus réaliste aussi», a-t-elle ironisé.

Un deuxième mythe, a poursuivi Mme Malavoy, est l'idée qu'une baisse des taxes et des impôts aurait un effet immédiat sur la consommation et, donc, sur l'activité économique et la création d'emplois. Citant Kenneth Galbraith, elle a fait ressortir qu'en période d'incertitude économique, les gens ont plutôt tendance à épargner, en cas de besoin futur. Cela mis à part, elle a expliqué que tout le monde, elle en premier, ne demande pas mieux qu'une baisse des taxes et des impôts mais qu'il faut aussi composer avec la réalité budgétaire du Québec.

«Par ailleurs, il faut savoir qu'il peut y avoir une croissance économique sans avoir une création d'emplois», a-t-elle ajouté.

Autre mythe, a-t-elle enchaîné, «et c'est la dernière cartouche de l'adversaire, c'est l'incertitude politique», expliquant qu'on ne pouvait faire ainsi fi de l'histoire du Québec. Cesser de parler de la souveraineté ne fera pas en sorte de faire disparaître la question québécoise comme par magie.

Elle a ajouté que c'est justement sous un gouvernement libéral, celui de Robert Bourassa et de la commission Bélanger-Campeau, que le Québec a été le plus proche de la souveraineté. Si un référendum s'était tenu à ce moment-là, le oui l'aurait remporté à 67 pour cent, comme l'avait indiqué un sondage, a-t-elle rappelé.

«Il est malhonnête de vouloir faire croire qu'on peut prendre le pouvoir et ne pas avoir à aborder cette question.» Citant cette fois-ci le philosophe Démotène, elle a rappelé que «les paroles suivies d'aucun effet sont comptées pour rien... Je ne nomme personne...», a-t-elle souligné.

Madame Malavoy avait été présentée à l'auditoire par l'homme d'affaires Robert Morin qui l'a décrite comme une femme de cœur qui «est à l'écoute de tout le monde, des plus démunis aux promoteurs des projets les plus structurants pour l'économie estrienne».

Être au service du client comme l'hôtelier



Mario Goupil

Olivier Désilets, candidat du Parti québécois dans Orford, était tout fier de me dire qu'il a rencontré sa blonde un 24 juin (1992), qu'il s'est fiancé un 24 juin (1994) et qu'il s'est marié un 24 juin (1995). C'était sa façon à lui d'illustrer cette flamme nationaliste qui brûle en lui.

— À propos, mon cher Olivier, savais-tu que Jean Charest est né un 24 juin?

Alors là, j'ai eu l'impression d'avoir soudainement gâché son plaisir...

— Non, je ne savais pas, a-t-il reconnu.

Olivier Désilets n'a que 25 ans. On ne retrouve que deux candidats péquistes plus jeunes que lui à cette élection. «Mais des trois plus jeunes, je crois que c'est moi qui ai la meilleure chance de l'emporter», dit-il en comparant les majorités enregistrées par les libéraux dans les trois comtés concernés.

Dans Orford, le libéral Robert Benoit a été réélu par une majorité de 3787 voix aux élections de 1994 contre la candidate péquiste Ginette Therrien, qui a repris depuis du service comme journaliste-rechercheur dans la région de Montréal.

D'ailleurs, les libéraux sont rois et maître dans Orford depuis... 38 ans!

«Cette fois, c'est différent. D'abord, on compte 4000 nouveaux électeurs dans le comté, qui sont francophones, qui ont moins de 50 ans et qui habitent St-Élie-d'Orford ainsi que Rock Forest, des villes où les électeurs nous sont favorables. De plus, nous avons le momentané actuellement», ajoute le candidat péquiste.

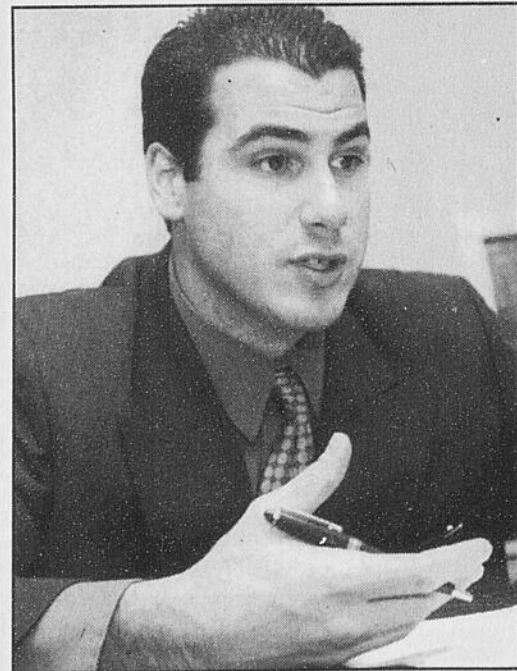
Olivier Désilets a décidé de faire le saut en politique non pas par opportunisme, mais bien par conviction. Dans la vie de tous les jours, le jeune homme occupe le poste de directeur général de l'Auberge Memphrémagog et d'administrateur de l'Auberge Estrimont, qui sont toutes deux propriétés de son père.

«C'est certainement par conviction puisque je sais déjà que je ferai moins d'argent qu'actuellement si je suis élu député. J'y vais pour la cause, non pas pour l'appât du gain», confesse-t-il.

Olivier Désilets se lance en politique par conviction, certes, mais aussi parce qu'il a des choses à prouver. A lui d'abord, à son entourage ensuite.

Faut dire que comme bien d'autres jeunes de son âge, il a été élevé dans la ouate, sa famille étant à l'aise sur le plan financier. Doué pour le sport et pour les études, tout lui souriait, sans même avoir à faire d'efforts. Il excellait particulièrement au football et au hockey alors qu'il étudiait au Séminaire de Sherbrooke, sans compter qu'il n'avait qu'à lever le petit doigt pour être choisi chef de classe ou président de groupe.

S'il n'a pas été élu président de l'école en secondaire 5, c'est tout simplement parce qu'il n'était pas certain de revenir étudier à Sherbrooke puisqu'il participait au camp d'entraînement des Druviers de Trois-Rivières de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. C'était à l'époque des Yanic Perreault, Enrico Ciccone,



Olivier Désilets, candidat du Parti québécois dans Orford

Steve Larouche et cie.

«Je n'ai jamais eu à me battre vraiment pour gagner dans la vie et c'est l'une des raisons qui font que je suis candidat aujourd'hui dans Orford. C'est une des raisons aussi pourquoi je n'ai jamais réussi à jouer dans la Ligue junior majeure du Québec...», reconnaît-il.

Aujourd'hui, Olivier Désilets se retrouve face à un adversaire coriace. Un rival qui a l'âge de son père.

«Mon père est pas mal fier de moi», confesse le candidat du PQ, qui l'a emporté contre Louis Hincé à l'investiture.

«C'est une bataille, c'est une grosse bataille. Elle est importante pour moi... et pour mon père. Je pense qu'il est très heureux de voir ma façon de réagir. Je crois qu'il découvre des facettes de son fils qu'il ne connaissait pas. Même moi j'en découvre...»

On prévoyait de la pluie hier soir à Magog. «Peu importe, on va faire du porte à porte», lance le jeune candidat péquiste.

«Tu sais, c'est merveilleux quand les gens ouvrent leur porte, que tu te présentes et que tu vois que leurs yeux se mettent à pétiller. Dans ce temps-là, je vole littéralement jusqu'à la porte suivante», dit-il.

Même si le Parti québécois a le vent dans les voiles au chapitre des sondages nationaux, le défi reste de taille pour le PQ dans Orford. Mais Olivier Désilets n'est pas là que pour la parade. «Si jamais ça ne marche pas cette fois, ce dont je doute, ça marchera la prochaine fois...», promet celui qui est père de deux jeunes enfants: Véronique, deux ans, et Vincent, 11 mois.

«En ce moment, je dirais que je suis un politicien dans l'âme. Il me reste à le devenir sur le terrain, à me mettre au courant de tous les dossiers. Je vois le rôle de député un peu semblable à celui de l'hôtelier: dans les deux cas, tu dois satisfaire le client. Être à son service. Et c'est ce que je veux faire», conclut-il.

Pouvoir accoucher à l'endroit de son choix apparaît plein de bon sens à Michèle Dionne

Sherbrooke (MR)

L'épouse de Jean Charest, Michèle Dionne, a émis l'avis que les femmes devraient pouvoir choisir l'endroit où elle veut accoucher.

En visite au Centre de maternité de la rue Murray, à Sherbrooke, hier, Mme Dionne a écouté les usagères des services de sages-femmes en Estrie, qui lui demandaient de transmettre leur point de vue à M. Charest. Mme Dionne leur a promis qu'elle porterait le message.

Les usagères demandent aux chefs des trois principaux partis politiques engagés dans la présente lutte électorale de leur donner l'assurance qu'ils présenteront et feront adopter, dès la session du printemps, le projet de loi créant un ordre professionnel spécifique aux sages-femmes et prévoyant les mesures transitoires appropriées.

«Les femmes et les familles de l'Estrie, a expliqué la porte-parole des usagères, Mme Marie-Josée Proulx, désirent s'assurer que la pratique des sages-femmes sera légalisée dès septembre 1999 et que l'autonomie professionnelle des sages-femmes sera préservée et que celles-ci seront reconnues dans leur champ de pratique spécifique à la pratique sage-femme au Québec.»

De plus, les usagères désirent recevoir un engagement des chefs quant à leurs droits d'accoucher dans le lieu de leur choix, que ce soit à l'hôpital, la maison de naissance ou le domicile.

Les usagères qui ont signé une lettre adressée aux chefs de partis représentent des usagères des services des sages-femmes de l'Estrie, les Accompagnantes de l'Estrie, le groupe Naitre chez Nous, Naissance Renaissance Estrie, les étudiantes sages-femmes et les usagères du Centre de maternité de l'Estrie.

NOTES DE CAMPAGNE

De bonnes raisons

Absent du dîner-causerie de Marie Malavoy devant la Chambre de commerce de la région sherbrookoise, le député sortant et candidat péquiste dans Johnson, Claude Boucher, avait d'excellentes raisons. Hier, il était à Dorval où il devait rencontrer des dirigeants de la compagnie Noma qu'il veut convaincre de demeurer à Valcour.

De faux espoirs?

Le chef des libéraux et candidat dans Sherbrooke, Jean Charest, s'en est pris à François Legault, le ministre de l'Industrie, du commerce, de la science et des technologies, pour sa récente intervention dans le dossier de la Beloit, de Sherbrooke. Selon M. Charest, «monsieur Legault sème de faux espoirs chez les travailleurs de la Beloit en dépit de la réalité». Il cite le président du comité de relance de l'usine, Onil Proulx, qui, en octobre, aurait dit qu'il ne faut pas miser sur une relance à court terme et même à plus long terme.

Une lutte à deux

La lutte dans le comté d'Orford se fait à deux. Mais pas entre le candidat du PLQ et celui du PQ. Selon le candidat adéquate, René Forget, la bataille se fait plutôt entre lui et le député sortant, Robert Benoit. Affirmant ne pas faire de promesses puisque c'est la meilleure façon de ne pas les briser, il ajoute être davantage rassembleur que celui qui est en poste depuis douze ans dans Orford.



Opinions



Bombardier... bombardé

Monsieur Marc Pelletier, vice-président Ressources humaines chez Bombardier



Marc Pelletier

Suite à l'article paru dans la page 1 de La Tribune de samedi 7 novembre 1998, j'aimerais vous rappeler, Monsieur Pelletier, que dans le passé, le gouvernement péquiste a déjà octroyé à votre entreprise des millions et des milliards de dollars. Et à voir les milliards de dollars de profits que vous réalisez chez Bombardier, je crois que vous êtes assez prospère, malgré le gouvernement actuel dirigé par le Parti québécois.

Dans vos propos, vous dites: «...Jean Charest fera toute la différence car il saura apporter le Québec sur la voie de la prospérité et que c'est un petit gars de chez nous», etc. J'aimerais vous faire remarquer que Lucien Bouchard est un gars de chez nous aussi mais la différence entre lui et Jean Charest, c'est que Lucien Bouchard est en train de nous sortir du gouffre dans lequel les libéraux nous ont englouti lorsqu'ils étaient au pouvoir malheureusement. Alors, pour la prospérité avec Jean Charest et les libéraux, vous repasserez.

Vous avez le droit d'appuyer le Parti libéral (nous sommes en démocratie) mais vous n'êtes pas obligé de dénigrer le député Claude Boucher en disant qu'il est à l'image du régime,

malade et épuisé. Pour un régime malade et épuisé, il vous a assez bien servi et fourni la manne depuis qu'il est au pouvoir. C'est quand même étrange, n'est-ce pas, de lever le nez sur le Parti québécois et de mordre ainsi la main qui vous a si bien nourri jusqu'ici? Il est vrai que l'argent n'a pas d'odeur.

Ce n'est pas surprenant de telles sorties de la part de certains dirigeants de Bombardier. Il suffit de se rappeler certaines déclarations de Monsieur Beaudoin lors du référendum de 1995

et de son attitude alors qu'il brandissait la menace de quitter la province. Pour une compagnie qui devait quitter le Québec, je trouve qu'elle s'en sort très bien même implantée chez nous. Il faut croire que ce n'est pas trop risqué de faire des affaires dans le Québec, malgré le Parti québécois.

Si les Québécoises et les Québécois ont «la sagesse» d'élire le Parti québécois le 30 novembre, continuerez-vous le 1er décembre de critiquer le régime péquiste et son équipe comme vous le faites présentement? Ou peut-être irez-vous solliciter Lucien Bouchard afin d'obtenir des millions pour le votre entreprise? Qui sait? A moins que vous ne le demandiez à titre personnel à Jean Charest, le petit gars qui clamait haut et fort qu'il ne voulait rien savoir de se présenter au provincial, il n'y a pas si longtemps, avant de renier sa parole et de se présenter comme chef du Parti libéral. Et vous voulez que la population fasse confiance à un petit gars de chez nous comme Jean Charest? Non merci, pas pour moi... je me souviens.

Depuis qu'il est au pouvoir, le Parti québécois fait le travail que les libéraux n'ont jamais eu le courage de faire (ex.: la santé et le déficit). Le 30 novembre, je voterai pour la personne la plus apte à diriger le Québec et j'ai confiance en Lucien Bouchard et son équipe.

Muguette Marquis

Pourquoi avoir peur?

Étourdis par le flot d'informations que nous déversent les différents médias, nombreux sont ceux qui ne savent plus en qui ils peuvent avoir confiance. Il n'est pas facile de prédire l'avenir, pas toujours facile non plus d'expliquer le passé. Ainsi, quand M. le premier ministre déclare que son gouvernement a créé 200 000 emplois, on ne peut lui demander d'en faire la nomenclature, il faut le croire sur parole. On sait que M. Bouchard a élargi la taille de son cabinet en y ajoutant

sept nouveaux ministres, qu'il a créé de nombreuses commissions, etc. etc.

Ainsi, en proportion de son importance numérique, l'État du Québec, avec ses 94 000 fonctionnaires, est sans doute le plus corpu lent de tous les États de la fédération canadienne. Autre bonne note au carnet de notre gouvernement, non seulement on a réduit le nombre des chômeurs mais on a augmenté le nombre des travailleurs bénévoles, évitant ainsi le fléau du *cheap labor* si vaillamment combattu

par nos leaders syndicaux.

Alors, dorénavant, lorsqu'on sollicitera votre générosité au nom des pauvres de chez-nous, ne vous laissez pas manipuler: la pauvreté, le chômage sont des mythes créés de toutes pièces par les ennemis du présent gouvernement pour faire peur au monde. Ne les écoutons pas: ayons confiance.

R. Bilodeau

Enlevez cette épée de Damoclès

Monsieur Bouchard, vous essayez de nous convaincre que nous formons, au Québec un peuple et que de ce fait nous devrions avoir notre propre pays. Vous et votre ministre Guy Chevrette avez répété à plusieurs reprises que vous étiez pour négocier avec les autochtones de peuple à peuple. Si les autochtones forment un peuple et peut-être même plusieurs, quels arguments aurez-vous dans vos négociations pour leur refuser d'avoir leur propre pays? A moins que dans votre logique ce qui est bon pour les québécois francophones ne s'applique pas aux autres, ce qui est inacceptable dans ma propre logique.

Ce qui me fait peur dans votre projet, ce n'est pas seulement le fait de mettre fin au Canada, mais c'est qu'on se retrouve un très petit pays quand les Six-Nations seront partis avec chacun leur morceau et que l'île de Montréal (multi ethnique et multi culturel) aura décidé qu'elle n'a rien de commun avec un Québec franco-

phone.

Quelle que soit la qualité de votre gouvernement, et je reconnais que vous avez fait de bons coups, tant que cette épée de Damoclès sera au-dessus de ma tête, je ne pourrai voter pour

votre parti.

Guy Létourneau Windsor

Je n'en veux pas

M. Morin, vous êtes sans doute un de ces journalistes partisans comme on en voit de plus en plus dans les journaux du Québec. Tout ça à commencer avec la Gazette et les journaux de l'ouest canadien, rien de surprenant à cela. Maintenant ce sont les journalistes de nos journaux qui s'y mettent.

(...)Je suis tombé sur vous par hasard sur Internet, je voulais savoir de quel façon la Tribune s'y prendrait pour appuyer Jean Charest. Désolé toujours la même rengaine, même parti pris. Vous allez on le devine vo-

ter pour ce gars-là même si on sait pas où il nous mène. Il est bien capable de signer Calgary sans tenir un référendum. Moi, Charest, comprenez bien M. Morin. (...) j'en veux pas.

(...)J'ai confiance à Bouchard et vous ne me ferez pas changer d'avis encore à cette élection, je veux que mon vote serve à protégé les faibles pas les forts.

Je vais être très longtemps encore à me passer de votre opinion. M. Morin parce que je la connais d'avance.

Désolé

Jacques Cardinal

La démocratie: cours 101

Voici un guide de survie en 10 points pour chefs de partis du Québec et leurs commettants (méthode québécoise):

1. Nous vivons en Amérique du Nord.
2. L'Amérique du Nord est très majoritairement anglophone.
3. Du point de vue de cette majorité, Québec constitue une exception-anomalie de part sa langue et quelques institutions et modèles sociaux qui lui sont propres.
4. Ni le Canada anglophone ni les États-Unis n'ont un intérêt quelconque à endosser - et encore moins à encourager - le particularisme du Québec. Toute minorité coûte cher à sa majorité.
5. Sous son statut politique actuel, Québec est et sera donc toujours en obligation de négocier. Les aléas de la négociation dépendront des interlocuteurs en place à tous les paliers politiques canadiens; avec toute la variation de perception et d'ouverture que cela signifie, d'un parti à l'autre, et d'une personne à l'autre (ce qui est gagné un jour peut être perdu le lendemain).
6. Québec, tous partis confondus, a donc toujours du et su se doter d'outils politiques capables d'assurer sa

survie. En illustration au concept connu du pot de terre et du pot de fer et en osmose avec le mythe Astérix, Québec se doit de surcroît d'être malin et roublard, et jamais soumis.

7. Le référendum constitue l'un des outils de défense disponibles et éprouvés - ni le seul ni forcément le meilleur, mais une carte stratégique qui impose le respect - et le seul dans l'histoire récente canadienne qui a fait vraiment bouger les interlocuteurs du Québec.

8. En conséquence, s'il existe une hypothèque référendaire, elle s'applique plutôt ailleurs qu'au Québec. Pour le Québec, c'est un atout.

9. La seule hypothèque en général qui pèse sur le Québec - car il en existe bel et bien une - nous la devons à nos ancêtres et elle est intrinsèquement liée à notre spécificité (point 3); elle n'a rien à voir avec les chefs et les programmes en place, et perdurera tant et aussi longtemps que quelques témoins vivants de cette différence pourront encore s'exprimer.

10. Abandonner le fourbissage, l'entretenir et le recours éventuel aux outils d'auto-défense de la spécificité québécoise déployés au cours des siècles, faciliterait grandement la vie aux

forces de la majorité (point 4) - aussi bien intentionnées soient-elles - et accélérerait la disparition du sous-groupe.

En conséquence:

- Tout chef d'un parti du Québec qui fait abstraction de ces réalités agit de façon non responsable

- Tout citoyen qui n'exige pas ce minimum de protection de la part de ses élites n'aura que lui-même à blâmer et ses enfants à consoler, le jour où la spécificité québécoise aura disparu de la carte Nord-Américaine.

Et qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit là d'un trait de caractère à affirmer en temps et lieu et non d'une revendication à plein temps! Plus on sait qu'il existe, moins on a besoin d'en parler!

Nous vous encourageons à copier, distribuer et amender cette charte. A ces fins, on la retrouve également à l'adresse Web suivante: <http://www.artware.qc.ca/democratie101/>

Jacques Dupont Magog

Ce que le PLQ a oublié

Les tribunes libérales tentent de faire oublier à la population leurs neuf années de règne ayant permis d'accumuler déficits sur déficits jusqu'à concurrence de 6 milliards \$. Ce qu'ils ne disent pas, c'est que leur ministre de la santé à ce moment croyait qu'il devait y avoir réforme pour éviter de continuer de s'engouffrer sans être capable de faire le lien amélioration de santé égale augmentation des coûts.

Les libéraux tentent de faire oublier que le fédéral a coupé au Qué-

bec, dans les paiements de transfert, 7 milliards \$ et fait des surplus sur les dos des provinces.

Les libéraux tentent de faire oublier que les médecins sous le régime libéral, tous crédibles soient-ils, taxaient Marc-Yvan Côté de «Boeuf de Matane» pour le paralyser, l'obliger à l'immobilité. C'est muni de cette crédibilité qu'ils ont réussi à convaincre ce gouvernement de fermer les yeux sur l'inefficacité de ce système qui avale à peu près tout sans rendre compte des résultats que la population

est en droit de demander.

(...)Les libéraux ne disent pas qu'ils sont responsables de l'énorme déficit aux affaires sociales, les Gagnon-Tremblay, Benoit et Vallières étaient bien là à cette époque, laissons faire le travail par les péquistes et nous n'aurons qu'à les critiquer.

Pour l'honnêteté, vous repasserez(...)

Mélanie Lavallière Sherbrooke

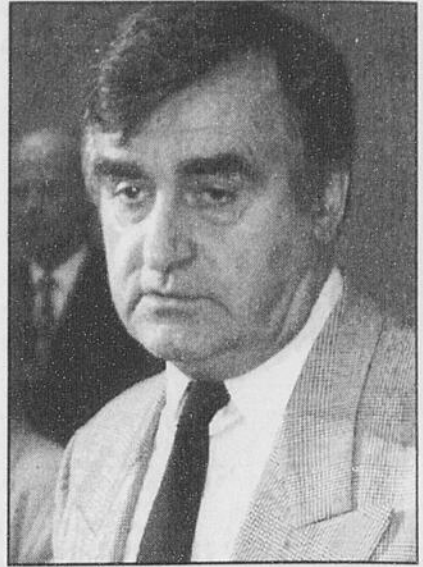
Non à la séparation

Depuis plus de 20 ans maintenant, le Parti québécois travaille à la réalisation de son objectif ultime: la séparation du Québec du reste du Canada. Ce n'est un secret pour personne: c'est l'objectif premier et primordial.

On a essayé d'obtenir le mandat (déguisé parfois) de négocier avec le reste du Canada et on ne l'a pas obtenu. Cette fois-ci, avec le rusé Lucien Bouchard, on s'y prend autrement. Au lieu de dire qu'on va tout mettre en oeuvre pour réaliser la séparation du Québec, on dit qu'on ne va faire un référendum que lorsque toutes les conditions gagnantes seront mises en place. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que durant le prochain mandat, le gouvernement du Parti québécois, s'il est élu, va travailler à mettre en place toutes les conditions nécessaires pour faire du référendum, un référendum gagnant.

(...)Dans les années 70, j'étais séparatiste. Je croyais comme plusieurs autres que nous, les Québécois, pouvions être indépendants et être une entité sur le plan mondial comme beaucoup d'autres petits pays. Nous étions une province prospère, le chômage était relativement bas, nos jeunes pouvaient espérer trouver un emploi dans le domaine qui les intéressait, à plus forte raison s'ils avaient un diplôme universitaire ou un diplôme attestant leur compétence dans un métier.

(...)La situation des années 90 est de beaucoup différente. Notre taux de chômage est un des plus élevés des provinces canadiennes, notre système de santé et notre système d'éducation, depuis l'instauration des coupures drastiques faites par le Parti québécois se sont de beaucoup dégradés. Nous avons même un système de santé et un système d'éducation à deux voies: un système public pour ceux qui ne peuvent se payer mieux et système



Lucien Bouchard

privé pour ceux qui en ont les moyens. Nous ne sommes plus en période de prospérité où tout l'espoir est devenu nous.

Tout le monde le répète à chaque jour à la télévision: nous sommes à l'ère de la mondialisation. Même l'Europe avec sa population de quelque 250 millions, a compris qu'il fallait se regrouper pour faire face à cette situation. Tant et si bien que même des pays qui se sont fait la guerre dans les années 40, ont réalisé une union économique qui est maintenant en place. Et nous, peuple d'à peine 7 millions, croyons que nous pourrions concurrencer d'égal à égal? Non.

Le 30 novembre prochain, j'accorderai mon vote au Parti libéral du Québec, parce que je ne veux pas donner de mandat au parti qui vise une seule chose: la séparation du Québec.

Ginette Pépin Bromptonville

Charest sous-estimé

Depuis quelques semaines, les journaux et bulletins de nouvelles nous alimentent d'une manchette abracadabrante: Jean Charest serait en difficulté dans Sherbrooke. Bardés de sondages et d'analyses, journalistes et commentateurs tentent de sonder le coeur des Sherbrookoises. Certains se questionnent même sur l'attachement de Jean Charest envers son patelin.

Entre 1984 et 1998, Jean Charest a représenté Sherbrooke aux Communes. Dans ses jours glorieux et dans ses moments difficiles, Jean Charest est toujours revenu au bercail. C'est à partir de Sherbrooke que le chef libéral a lancé ses offensives politiques, que ce soit pour la course à la direction du PC en 1993, ou à l'annonce de sa venue au provincial en mars dernier.

Évidemment, ce n'est pas la première fois que Jean Charest est sous-estimé. Il est arrivé, à quelques reprises, qu'on le déclare en difficulté dans Sherbrooke. Mais il est toujours parvenu à faire mentir ces prédictions. Après tout, n'a-t-il pas été reconduit dans ses fonctions en 1993, alors que son parti subissait la plus cuisante défaite de son histoire? Et que dire du balayage de 1997. Quelques mois auparavant, un sondage Angus-Reid le donnait perdant dans Sherbrooke.



Jean Charest

Encore une fois, Jean Charest a fait mentir les prophètes de malheur.

Une chose est certaine: le passé est garant de l'avenir. Lorsque Jean Charest sera élu le 30 novembre, il sera fidèle à Sherbrooke pendant son mandat et saura nous représenter à Québec.

Jean-Yves Arseneault Sherbrooke

Et nos enfants?

«Pour une petite société comme nous, le niveau actuel de dénatalité, c'est mortel» - René Lévesque, L'Actualité, octobre 1985

Monsieur le premier ministre

Un court mémo pour vous suggérer comme il serait propice que de façon bien magnanime vous fassiez appel à tous les chefs de parti et à la meilleure contribution des parlementaires de quelque parti qu'ils soient pour que se tienne en notre Assemblée nationale un débat spécial sur l'avenir de notre peuple... en regard de la dénatalité.

Je vous ai écrit au début de votre mandat une lettre qui témoignait de nos inquiétudes à ce que le Québec pratique depuis quelques décennies déjà une politique de répression des naissances. C'est inquiétant.

Je viens d'obtenir un rapport sur les avortements à l'adolescence produit par Madeleine Rochon du ministère de la Santé et des Services sociaux. En 1980, le groupe de jeunes femmes de 14 à 18 ans était de 244 300; 1384 naissances vivantes sont venues de ce groupe. Quinze ans plus

tard (1995), il y a déjà 48 574 jeunes femmes de moins de ce groupe d'âge dans notre population. C'est dramatique, cette baisse du nombre de jeunes en 15 ans.

Mais ce qui est plus dramatique encore, c'est que parmi ce nombre réduit de jeunes femmes en 1995, 195 726, on compte un plus petit nombre de naissances qu'en 1980 (1057); par ailleurs, une augmentation effarante des avortements juvéniles (avortements provoqués, encouragés et financés par les deniers publics), 2356 avortements en 1995 dans ce seul groupe d'âge de nos jeunes femmes.

De grâce, laissez vivre les enfants, appelle une maman qui cherche à adopter un enfant depuis quatre ans dans une lettre ouverte que je vous donne à lire.

Merci Monsieur le premier ministre de votre accueil encore une fois.

Gérard Gosselin Ancien député Consultant sur les politiques à la famille

Négociateur pour le Québec

Des chefs politiques québécois, lequel est le plus apte à défendre les intérêts du Québec face au Canada, Bouchard ou Charest? Lorsqu'il était ministre conservateur à Ottawa, Charest a recommandé de diminuer les pouvoirs accordés au Québec dans l'accord de Meech afin d'amener le Canada anglais à accepter ledit accord. A ses yeux, il vaut mieux réduire les exigences du Québec pour mieux satisfaire les aspirations du Canada. Quant à Bouchard, il part d'une position de force vis-à-vis d'Ottawa. Prenons l'exemple du transfert social canadien. Bouchard a tenu

la ligne pour exiger une pleine compensation financière en cas de retrait du Québec d'un programme fédéral. Il a su établir un véritable rapport d'un simple transfert de pouvoirs du fédéral ou, plus important encore, du statut politique et constitutionnel du Québec, Charest part d'une position de faiblesse, tandis que Bouchard part d'une position de force. A nous de choisir le 30 novembre entre un négociateur faible ou un négociateur fort.

Grégoire Auclair Montréal

80 ENTREPÔTS GARAGES A LOUER

LIBRES IMMÉDI.
Atelier peinture avec rail dans le plancher pour redressement de châssis. Situé 220, St-Elie.
LOCAL OU ENTREPÔT
à louer, gr. 30' x 40' + allonge 20x32. Tél. 222-56-5660.
QUARTIER NORD, GARAGE CHAUFFÉ pour remisage d'auto pour l'hiver. Eclairage séquentiel. 820-8323. 562-3155.
SAINT-ÉLIE, FERME BÉDARD 404 ch. Don. de 7 h 30 à 11 h 30. Autos, bateaux. Réservation: 562-8590.

82 BUREAUX A LOUER

2650 KING OUEST, face à l'hôtel Delta 200 à 2000 pi car. rénovés à neuf, à partir de 150\$ par mois. chauffés, éclairés. 822-4305.
BUREAUX à louer, près du centre-ville 200 à 3300 pi car. disponibles. Prix très raisonnable. Stat. disp. 864-4832. 564-7941.
BUREAUX A LOUER parc industriel, Sherbrooke, G. Jolin. 563-7374.

85 VACANCES CONDOS

POMPANO, FLORIDE condo 1 c.c., pour mars et avril. Tél. (819)583-0266.

98 ESCORTES,

00 H, #1 EN ESTRIE

AMOUREUSES

Élégantes et charmantes Service discret et rapide Hôtesse de 18 à 35 ans

346-3325 Engageons filles de classe

POUR TOUT VENDRE

les petites annonces

LaTribune 564-0999 1 800 587-6955

98 ESCORTES,

00 H, #1 EN ESTRIE NOUVELLE

ADMINISTRATION CHEZ STÉPHANIE & LES DAMES DE COEURS LES PLUS JOLIES

Spécialement pour vous La crème des filles c'est ici COUPLE ÉROTIQUE, ESCORTE MASCULINE. Pour que vos rêves deviennent réalité, n'hésitez plus, appelez-nous.

566-8289 ENGAGEONS FEMMES SEULEMENT DISCRETION ABSOLUE

00H00 A 00H00

PENTHOUSE

L'Agence no. 1 Serv. discrétion absolue Couple érotique 18 + Belles et élégantes Service illimité 24 hrs Nouvelles filles chaque semaine

571-4112 Desservons l'Estrie Engageons

00H00 A 00H00

PARADISE

L'ILE AU PLAISIR DISCRETION ABSOLUE 15 belles filles et plus Nouvelles chaque semaine SERVICE RAPIDE ENGAGEONS 24 H / 24 H

348-9249

98 ESCORTES,

10 ANS DEJA

*** ACCORD LIBRE * POURQUOI PAS ?**

HÔTESSES DE 1ER CHOIX EXCLUSIF DISCRETION CLASSE HÔMME ET BELLES TOUT ÇA UN SEUL NUMÉRO 821-9250 Engageons
* DUO OU SOLO - SUPER SPECIAL * Supérieure femme douce et sensuelle. 1 an et tout à l'est. Ça vaut le d. tout à Drummondville. Appelez moi. Erotica: 819-475-0576.

ELIANE 580-4118

ESCORTE MASCULINE POUR FEMMES ET COUPLES PERSONNES DÉCIDÉES! Tél.: 560-6233

JEUNE ET NOUVELLE Service A-1, rep. de 9h à 21h. RICHARDE 572-4340

LES FILLES DE SALOPINA

100% amateur 18 - 14225 par appel. Tél. 1-819-976-3344

MASSAGE DE RELAXATION Josée et Sylvie. 569-8935

POUR VOUS MESSIEURS Tout nouveau. Carole Anne. Pag. 560-6490

101 ANIMAUX

CAGE pour chien, 12x16, 500\$. Tél. 572-3182

CHIOTS GOLDEN RETRIEVER pur sang, bon caractère. Tél. 562-0211

CHIOTS GOLDEN RETRIEVER (300) et BOUVIER BERNOIS (800), pur sang, enregistrés, tatoués, vaccinés, lignée de champions Parents O.F.A. Elev. 822-3833

CHIOTS LABRADOR blonds, pur-sang, vacc. verm. garantie. 1505 872-3200, local 847-2738

LABRADOR BLOND femelle 8 mois, très bon prix. Tél. 847-2738

PARC POUR CHIEN 12 x 12 comme neuf, 400\$, 864-7363, 864-4070, entre 8h et 21h.

POULLIN PONEY né juillet 88, rouge et blanc. Tél. 845-5239

* SHIH-TZU * chiot de qualité. Choix de couleurs. Tél. 562-6364.

VACHE LAITIÈRE à vendre. Le soir seulement. 819-884-5418

102 ARTICLES DE SPORTS

PLANCHE A NEIGE MAZZO, 147 cm. Tél. 832-4842

106 RENCONTRES AMITIE

CHERCHE FEMME 30-40 ANS mince, ou ne fréquente pas les bars, pour faire une vie ensemble, savoir aimer et être aimé. Doit aimer vivre à la campagne sur une ferme. Je suis un homme de 32 ans, sans enfant, 5'7, 150 lb, affectueux, aime la pêche, les sports, le plein air, la plage, vie saine. Après 16h. Denis. 819-828-0698

HOMME QUARANTAINE belle apparence, assagi, aimerait rencontrer femme 35 à 48 ans, belle apparence, poids proportionné, pour voyages, resto, balades, belle compagnie. Sor. 847-2199

107 DIVERS A VENDRE

* 100 PICA - TAPIS GRIS * 50\$ taxes incl. Surplus de manuf. Autres spéciaux en magasin TAPIS MULTIPRIX 5130 bl. Bourque, sous rés. d'eau

2 ANTENNES SATELLITES Express. Vue. 832-4483

2 PNEUS HIVER 235/75-15 2000 km, pour pick-up Ford + 2 4-saisons avec roules. 175\$ 821-2821

3 BANCS pour comptoir-lunch, 24 po haut, cuir blanc. Aussi figures électriques et divers articles de cuisine. Tél. 563-9173

4 MICHELIN Winter Radio, 880M + S, 185/170R14, usure 5 km, 140\$. 4 YOKOHAMA 4 saisons, 372P 155/60R13, 79\$. usure 15 km, 80\$. Tél. 573-5222

4 PNEUS 4 SAISONS 185-65R14, Michelin GTX4, presque neufs. 160\$. Tél. 842-2549

4 PNEUS D'HIVER Goodyear F-32, 215-65R15, 1 hiver d'usage. 220\$. 565-0728

4 PNEUS HIVER, 2000 km, 195-65-15, avec roules 5 trous pour Van japonaise. 275\$. 821-2821

6 CORDES DE BOIS FRANC sec. 16 po, 50\$ la corde non-livrée. Cookshire. 875-3669

107 DIVERS A VENDRE

A BAS PRIX! 2 façons d'économiser. MATÉRIEL 1ÈRE QUALITÉ. BAS PRIX IMBATTABLES! Plancher bois franc érable naturel: 1.79 pi. Moulure MDF cadre: 1.19 pi. Plinthe: 1.59. Tulle pré-encastrée: 0.42. Tapis: 3.99. Prélat: 4.19. Sirofloam blanc: 1.39. MATÉRIEL IMPARFAITS. PRIX PARFAITS! 2x4: 89. 10: 1.19. 2x6: 8: 1.39. Contre-plaqué: 5/8 19.99. Asphalte: 3.4. 9.49. Panneau gautré: 3/4: 9.49. Porte acier: 32.95. MDF 5x12 endommagé: 6.95. Bardeaux d'asphalte 25 ans: 7.99. Feutre 15 lb: 6.95. 5% d'escompte sur tout achat de 1000\$ et plus. Matériaux A Bas Prix. 819-846-0417.

107 DIVERS A VENDRE

ACHETERAIS ROUES DE BOIS bidons à lait, vieux meubles, bancs en fonte, balances à manchon, annonces ou glacières en grant ou toile de Coca-Cola, canots int. en bois. Int. 819-846-0675

ACHETONS DE TOUT

Meubles, vaisselle, outils, jouets, bijoux et autres articles. 563-7216

ARTICLES D'UN DÉMÉNAGEMENT

Stores, étageres, meubles, éclairage, jouets, cadres, miroirs. Samedi de 10h à 14h, au 1860 Beckett.

AVEZ-VOUS VÉRIFIÉ VOTRE PETITE ANNONCE?

Malgré les efforts du service des petites annonces, il peut arriver qu'une erreur se glisse dans votre annonce. Vérifiez celle-ci dès la première journée de parution et faites-nous part de toute erreur qui s'y serait glissée. Notez que la responsabilité de La Tribune se limite à la première journée de parution.

Les Petites Annonces 564-0999

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 19 h 30 Vendredi: 8 h 30 à 16 h 30 107-03221x

107 DIVERS A VENDRE

ACHETERAIS ROUES DE BOIS bidons à lait, vieux meubles, bancs en fonte, balances à manchon, annonces ou glacières en grant ou toile de Coca-Cola, canots int. en bois. Int. 819-846-0675

ACHETONS DE TOUT

Meubles, vaisselle, outils, jouets, bijoux et autres articles. 563-7216

ARTICLES D'UN DÉMÉNAGEMENT

Stores, étageres, meubles, éclairage, jouets, cadres, miroirs. Samedi de 10h à 14h, au 1860 Beckett.

AVIS

Le personnel au service des petites annonces apporte une attention minutieuse au contenu des textes qui lui sont fournis. Autant que faire se peut, il s'emploie à en assurer l'authenticité et la véracité. De plus, nous faisons nôtre la règle dictée par l'article de la loi qui décreète: «Aucun commerçant ne peut dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant». Néobstant ce qui précède et notre volonté à s'y conformer toute personne qui découvrirait une annonce ne répondant pas à ces normes ou qui pourrait induire en erreur est priée de communiquer immédiatement avec: La direction du service de publicité La Tribune 1950, rue Roy Sherbrooke, Qué. J1K 2X8 564-5450 107-0322x

107 DIVERS A VENDRE

BANC DE SCIE 10 po. Scie à ruban. Controyeur. Press-drail avec drill sur colonne. Enclume. Etou Roues 12 po. etc. 569-5861

BOIS DE CHAUFFAGE

reste de blé bois franc. Essences mélangées, longueurs variées. Pas tendu. Env. 30\$ la corde livraison incl. Tél. 819-563-0304 ou 563-3831

BOIS DE CHAUFFAGE

95% érable, sec et semi-sec. Livraison. Bois 1re qualité. 564-2878

BOIS DE CHAUFFAGE

90% érable, 1ère qualité. 823-6897

BOIS DE CHAUFFAGE

50\$ corde livré, prêt à chauffer. 884-2292

BOIS DE CHAUFFAGE

semi-sec. 90% érable. Tél. 820-8250

BOIS PIN BLANC SEC

livré, 16 po. tendu, bonne qualité. 30\$ la corde idéal pour mélangeur avec bois franc. 564-2878

BOITE FIBRE DE VERRE

70x96 po. pour camion, remorque, tandem et dompex 6x12 pi. boîte de rangement pour camion remorque fermée 6x12 pi. en bois. 823-2316

BOÎTE EN FIBRE

pour petit camion, boîte courte, extra propre, prix à disc. Tél. 875-5342 ou 575-4020

DEMARREUR A DISTANCE

Vente automatique 1705 manuel 1995 taxes et instal incluses 819-571-4778

50% COULEUR

Le plus vaste choix de tuiles en Estrie!

820, rue Wellington Sud Sherbrooke - 569-7375



107 DIVERS A VENDRE

BUFFET SUMMUM Buffet froid de 1ère qualité, encore quelques places disponibles pour les Fêtes. Réservez tôt. 864-7516. 829-7237.

107 DIVERS A VENDRE

DESHUMIDIFICATEUR garantie prolongée jusqu'en juillet. Payé 325\$, laissé pour 199\$. Tél. 820-8815

EQUIPEMENT DE MAGASIN

à vendre en lot, présentoirs, comptoirs, caisses, tablettes, etc. 569-2729

FRIPERIE

Femme, homme, enfant, coin St-Louis et Short. Bienvenue à tous.

G. DONALD COMEAU

Pneus 7x15 185/7014 66\$ ch. 225/7514 72\$ 225/7515 75\$ 225/7515 74\$ 225/7515 83\$ etc. Aussi usagés. Mec générale. 25\$ heure. Pneu posés balancés. 65. Tél. 562-8554

HORIZON TENS 600

à vendre. Suivi après vente tant que vous ne serez pas familiarisé avec votre appareil. Conseiller en neurostimulation: André Lemire: 849-4386

MACHINE A COUDRE

Singer, mod. 636 semi-électronique, très peu d'usage, (10h) sur meuble avec brocs. 400\$. Clavier électronique Yamaha PS120, vendu avec support en X. et de luxe pour le transport et petit amplificateur avec connexion 3255 569-7144

POELES A BOIS ANTIQUE

Séjourer environ 75 ans. 1200\$ nag. A voir au 1813, Dunant. Ascot. 563-8460 soir. cell.: 821-1620

POELES A BOIS COMBUSTION

Dynastie sur piedestal, payé 800\$, demande 350\$. 658-2243

107 DIVERS A VENDRE

MEUBLES ★ Meubles personnalisés avec sculptures intégrées selon votre goût et vos dimensions. À prix très compétitifs. Sculpteur-ébéniste: Pierre Chouard. 878-5912

NOUVELLE BOUTIQUE CADEAUX - ANTIQUITES

333, 9e Avenue Sud.

OUTILS DIVERS

planer 15 po. scie radiale 10 po. scieuse horizontale-verticale; poêle combustion lente; lot de chaises sur billes en pièces. Tél. 346-5871. 864-9122

PLANCHERS DE BOIS FRANC

chêne, frêne, érable, merris, etc. Escaliers, rampes. 1-800-453-2457

PNEUS USAGÉS

155/12 155/93 14 ET 15 PO. ETC. Tél. 562-8554

POELES A BOIS ANTIQUE

Séjourer environ 75 ans. 1200\$ nag. A voir au 1813, Dunant. Ascot. 563-8460 soir. cell.: 821-1620

POELES A BOIS COMBUSTION

Dynastie sur piedestal, payé 800\$, demande 350\$. 658-2243

LE SCRABBLE

Le «X» se retrouve principalement en deuxième position ou à la fin d'un mot. Il faut penser à tous les verbes qui commencent par «EX» et au pluriel des mots qui se terminent par «-EU, -AU, -EAU, -AL, etc...»

En deux lettres, il n'existe que 2 mots: EX et XI, mais ils sont joués régulièrement au scrabble duplicate. En trois lettres, il faut retenir:

AUX	FOX	OXO
BOX	LUX	SIX
DIX	MAX	TEX
EUX	MIX	WAX
FAX		

Les verbes de 4 et 5 lettres sont:
AXER FIXER TAXER
BOXER LUXER VEXER
FAXER MIXER

TRAVAILLONS UN PEU

1) Les tirages suivants donnent chacun trois anagrammes:

- a) ACEETUX d) EILSX
- b) ADEERTX c) AEIRSTX
- c) AEINSUX d) AEILTUX

2) Les connaissez-vous?

- a) AUX à six rajouts antérieurs de une lettre
- b) BAUX possède six benjamins
- c) EAUX à six rajouts antérieurs de une lettre
- d) EUX à cinq rajouts antérieurs de une lettre

TIRAGE	MOT RETENU	RÉF	PTS
1.	TVUBBRA		
2.	TV+OEREC	BARBU	H4 24
3.	TFANULW	CREVOTE	9F 77
4.	QERLPIU	OUTLAW	J9 37
5.	LOFAJHI	RÉPLIQUA	13C 88
6.	FAH+RAEI	JOLI	8L 74
7.	AEI+VSOI	WHARF	14J 40
8.	OI+IUNFT	AVISE	O11 57
9.	EDSAKUM	FOUINAT	5C 72
10.	DM+ELENN	UKASE	15G 63
11.	N+ZAMOYS	MENDOLE	D1 22
12.	ESAETNN	YAMS	8A 56
13.	PONHIAL	TENANTES	11E 82
14.	ONI+IGDE	ALEPH	2B 36
15.	NIH+M?EA	GODE	12B 25
16.	NXZ?TIE	É(L)JIMINAI	O1 80
17.	NT+ECUER	(A)XIEZ	1F 70
18.	TU+SOTDE	ENCORE	M5 26
19.	TUTE+GOS	SODAS	L11 30
	GOUTTE	L1 22	
TOTAL			981

Vous désirez obtenir plus d'informations concernant le Scrabble duplicate ou faire partie d'un club, communiquez avec Francine Plante 562-2601 ou Gilles Couture 569-6909 pour la région de Sherbrooke, Lucie Deschênes 478-3814 pour Drummondville ou Aline Beauchêne 357-2190 pour Victoriaville.

Solutions:

- 1) a) ACÉTEUX CÉTEAUX
- EXÉCUTA DÉTAXER
- b) ADEXTRE
- EXTRADE
- c) AUXINES SANIEUX
- UNIAXES
- d) EXILS LEXIS
- EXTASIER EXISTERA
- EXTRAIES
- f) LITEAUX LAITEUX EXULTAI
- 2) a) BAUX EAUX FAUX MAUX TAUX VAUX
- b) TRI-TOM-GLO-KAR-VER-SUR-
- c) BEAUX FEAUX PEAUX RÉAUX SEAUX VEAUX
- d) CEUX DEUX FEUX JEUX YEUX

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE

Décès, Prières, Remerciements



BEAUCAGE Denise (Crevier)

En Floride, le 22 novembre 1998, est décédée madame Denise Crevier Beaucage, à l'âge de 66 ans, épouse de Paul Beaucage, demeurant à Sherbrooke. Mme Beaucage repose à:

Résidence Funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue Du Conseil, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Steve Elkas, prés.; Clément Cartier, dir.

Heures de visite: VENDREDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le samedi 28 novembre 1998 à 14 h, en l'église St-Jean-Baptiste. Par la suite, il y aura incinération et les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure. Outre son époux, madame Denise Beaucage laisse dans le deuil ses enfants: Richard Beaucage (Nancy), St-Elie d'Orford; Daniel Beaucage (Marie-Claude), Rock Forest; Gilles Beaucage (Josée), Rock Forest; Lina Beaucage (Jean), Repentigny; ses 14 petits-enfants: Jean-François, Valérie, Virginie, Marivie, Annie, Catherine, Maxime, Stéphanie, Annabelle, Chloé, Emily, Eloïse, Francis et Noémie; sa sœur: Ginette Crevier, Montréal; elle laisse également de nombreux autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA SCLÉROSE EN PLAQUES (DIV. QUÉBEC), 666, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1500, Montréal, Québec H3A 9Z9, seraient grandement appréciés.



CÔTÉ-VINCENT Jeannette (Paradis)

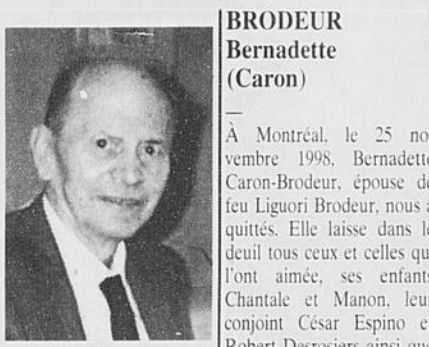
Au Centre Universitaire de Gériatrie de Sherbrooke, Pavillon Youville, le 16 novembre 1998, est décédée suite à une longue maladie, madame Jeannette Paradis, à l'âge de 84 ans, épouse de feu Oscar Côté (1957) et de feu Charles Vincent (1983), tous deux d'Asbestos. Elle était la mère de Gaston Côté de Longueuil et de Yvon Côté, ex-député de Richmond-Wolf, tous 2 fils d'Oscar Côté. La famille sera reconfortée d'accueillir parents et amis en présence des cendres le jour des funérailles, de 12 h à 14 h, en la Chapelle St-Aimé de la Coopérative Funéraire, 351C Bd St-Luc, Asbestos. Funérailles, le samedi 28 novembre 1998, à 14 h en l'église St-Aimé d'Asbestos. La direction des funérailles a été confiée à:

Coopérative Funéraire de la Région d'Asbestos
Tél.: 819-879-4842
Michel Pichet, d.g.

Madame Vincent laisse aussi dans le deuil, en plus de ses 2 fils Yvon et Gaston, sa bru Louise Meunier, ses enfants par alliance Miréille Vincent (Jacques Doyon) de Montréal, et Jacques Vincent (Jeannine Hamel), d'Asbestos. En plus, elle quitte sereinement ses petits-enfants: Dr Nathalie Côté (Vincent Lalonde), des Îles-de-la-Madeleine; Francis Côté (Nadine Marcoux), de Paris; Annie Côté (Samuel Fournier); Éric Côté, Longueuil; Isabelle Côté (Louis D'Amours); Stéphanie Côté (Louis-François Morel); Michel, François et André Vincent. Ses arrière-petits-enfants: Émile et William Lalonde-Côté, Îles-de-la-Madeleine; Matisse et Charlotte Côté, Paris; Audrey et Laurence Fournier, Longueuil; Kieffer Morel. Dans sa famille, ses frères: Adrien Paradis (Pauline), Montréal; Raoul Paradis (Henriette), Montréal; Lorenzo Paradis, Winnipeg; des familles Paradis-Vincent, ses belles-sœurs: Rose Paradis (fou Lucien), Lyster; Marcel Paradis (fou Oscar), Montréal; Jeanne-D'Arc (fou Robert), Longueuil; Marie-Reine Vincent (fou Léon), Asbestos; Cécile Vincent, Ste-Anne-de-la-Bellevue; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines, des familles Paradis, Baillargeon et Jean, Lyster, Plessisville et Laurierville. De la famille Côté, ses belles-sœurs: Yvonne Côté, Montréal; Rita (fou André Côté); Gabrielle (fou Lionel Côté) de Plessisville et Victoriaville; de même que de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines des familles Côté, Bergeron, Boutin, Gosselin et Simoneau de Plessisville, Ste-Julie, Laurierville et Rock Forest. Jeannette quitte d'inoublables amis(es) dont: Aline Crête et Luce Goulet, Claire Audet, Lauréanne Mailhot, madame Alcide Leclerc, Asbestos; Gilberte Paradis, Lyne Carboneau, et plusieurs autres des Résidences Menasens et de la Villa de L'Estrie, incluant le personnel administratif (Johanne et Monique) et de santé (Micheline, Cécile, Lise, Lisa et collègues). La famille voudrait manifester sa gratitude aux personnels et bénévoles si attentifs de la Maison Aube-Lumière de même que de l'Unité 46 du Centre Youville, pour l'attention continue manifestée à son égard. En guise de sympathie, des dons pourraient être versés à la MAISON AUBE-LUMIÈRE OU A LA FONDATION YOVILLE, OU A LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER.

IN MEMORIAM

- BEAUCAGE (Mme Denise) 66 ans, Sherbrooke
- BEAULIEU (M. Florian) 75 ans, Drummondville
- BELLAVANCE (M. Oscar) 88 ans, Montréal
- BLANCHETTE (Mme Edouardina) 96 ans, Ste-Brigitte-des-Saults
- BRODEUR (Mme Bernadette) Montréal
- CAMIRÉ (M. André Denis) 60 ans, Danville
- CARON (Mme Lauretta) 82 ans, Sherbrooke
- CORRIVEAU (Bébé Myriam) 3 jours, Stoke
- CÔTÉ-VINCENT (Mme Jeannette) 84 ans, Asbestos
- COURCHESNE (Mme Florence J.) 74 ans, Drummondville
- COVEY (M. William) 87 ans, Straton
- FRÉCHETTE (M. Robin) 24 ans, Stoke
- GUENETTE (M. Wilfrid) 80 ans, Sherbrooke
- LAFRAMBOISE (M. Donat) 68 ans, Sherbrooke
- LAMONTAGNE (M. Gaétan) 62 ans, Ste-Catherine de Hatley
- LAPORTE (Sr. Émilienne) 93 ans, Sherbrooke
- MARTIN (Mme Hélène) 76 ans, Sherbrooke
- MONTPLAISIR (Mme Rose) 74 ans, St-Léonard-d'Aston
- PAGEAU (M. Orin) 83 ans, Ascot Corner
- PAQUETTE (M. Claude) 66 ans, Drummondville
- PETTIT (M. Jacques) 66 ans, Sherbrooke
- PINARD (M. René A.) 69 ans, Asbestos
- RANCOURT (Mme Huguette) 58 ans, St-Elie-d'Orford
- ROBERT (Mme Muguette) 76 ans, Sherbrooke
- ROBIDOUX (Mme Danielle) 43 ans, Drummondville
- RODRIGUE (Mme Carmen) 78 ans, Lac-Mégantic
- ROY (Mme Louise) 67 ans, Rock Forest
- TARDIF (Mme Rolande) 63 ans, Drummondville
- VIGNEAULT (Mlle Catherine) 18 ans, Sherbrooke



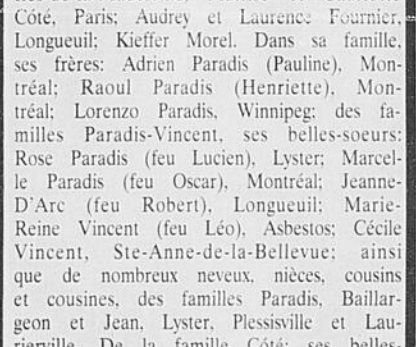
BELLAVANCE Oscar

A la Cité de la Santé de Laval, le 20 novembre 1998, est décédé monsieur Oscar Bellavance, à l'âge de 88 ans et 9 mois, époux de feu Mérida Royer, demeurant à Montréal. Monsieur Bellavance repose à:

Maison Funéraire Audet Itée
496 av. Jacques-Cartier
Disraéli, Québec
Tél.: 418-449-2500
Téléc.: 418-449-1773
Pierre Dupuis, prés.
Symon Audet, dir.

Heures de visites: VENDREDI de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, le samedi 28 novembre 1998, à 11 h, en l'église Ste-Luce de Disraéli. Inhumation au cimetière paroissial. Monsieur Bellavance laisse dans le deuil ses enfants: Dorothee (fou Raynard Boulaine), Laval; Claude (Claudette Ouillet), Pointe-Claire; Gaétane (Julien Beaudoin), Laval; Carol (Gaétane Lemay), Longueuil; Donald (Michèle Caron), Greenfield Park; Jean-Marc (Suzanne Francoeur), Longueuil; Rock (Sylvie Lévesque), Laval; Luc (Danielle José Deguire), Châteauguay; il laisse également dans le deuil ses 17 petits-enfants ainsi que 24 arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: Olivette (fou Ronald Champoux), Ottawa; Raoul (Thérèse Leblanc), St-Jean; Bertha (fou Maurice Langlois), Disraéli; Edgar (Mariette Comptois), Disraéli; Donat (Madeleine Ruel), Disraéli; Anita (fou Léo Letourneau), Disraéli; Harold (Thérèse Doyon), Sherbrooke; il était aussi le frère de feu Yvonne (fou Jean Beaumier); feu Estelle (fou Joseph Lapointe); feu Roland (fou Anne-Marie Letourneau); ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à des ASSOCIATIONS DE PRIÈRES ET OU MESSAGES seraient grandement appréciés de la famille.

À toutes les personnes éprouvées
LaTribune
offre ses plus sincères condoléances



CORRIVEAU- BEAULIEU Myriam

Au CUSE site Fleurimont, le 21 novembre 1998, est décédée Myriam Beaulieu-Corriveau à l'âge de 39 jours, fille de Pierre Corriveau et de Danielle Beaulieu demeurant à Stoke. Les funérailles auront lieu sous la direction de:

Résidence Funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue Du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-1155
Téléc.: 819-820-8872
Steve Elkas, prés.
Clément Cartier, dir.

Funérailles en présence des cendres, le samedi 28 novembre 1998, à 10 h 30, en l'église Immaculée-Conception. Les cendres seront déposées au Columbarium St-Michel. Outre ses parents, Myriam laisse dans le deuil sa sœur: Valérie Corriveau; ses grands-parents: Lise Viens; Claire Bonneau; Marcel Corriveau; ses arrière-grands-parents: Georges-Émile Viens (Armoza); Adrienne Bonneau; elle laisse plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.



CAMIRÉ André Denis

Subitement au CUSE site Fleurimont le 23 novembre 1998, est décédé monsieur André Camiré à l'âge de 60 ans, époux de dame Jidith Barrie demeurant à Danville. La direction des funérailles a été confiée à:

Résidence Funéraire Fréchette & Desrochers
31 rue Collège
Danville, Qc
Tél.: 819-839-2975
Téléc.: 819-879-6844
Noël Fréchette, prés.
Sylvie Fréchette, dir.

La famille recevra les condoléances des parents et amis en présence des cendres à l'arrière de l'église le jour des funérailles de 10 h 30. Funérailles, le samedi 28 novembre 1998, à 11 h, en l'église Ste-Anne de Danville. Les cendres seront déposées au cimetière du même endroit. Outre son épouse, monsieur Camiré laisse dans le deuil ses enfants: Pierre Camiré (Linda Boisclair), Granby; André Camiré (Wai Ming Wan), Danville; Jacques Camiré, Magog; René Camiré (Élène Ellyson), Danville; Stefan Camiré (Christine Ingelbrecht), Leamington;

Ontario; Patrick Camiré (Guandalina Dufresne), Kingsley-Falls; ses petits-enfants: Mathieu, Cynthia, Francis, Jonathan, Sophia, Christopher, Maggie, Daisy, Ashley, Vanessa, Austin, Emmanuel; sa belle-mère: Kathleen Barrie, Richmond; ses frères et sa sœur: Adélaïde Camiré (Cécile), Danville; Gilles Camiré (Thérèse), Kingsbury; Richard Camiré (Éveline), Danville; Gisèle Camiré (André Roy), Asbestos; son beau-frère: James Barrie (Pierrette Thibault), Halifax; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à L'ASSOCIATION DU DIABÈTE OU A LA FONDATION DES MALADIES DU COEUR, seraient grandement appréciés de la famille.

premières noces de feu Arthur Auger et en secondes noces de feu Romeo Caron, demeurant à Sherbrooke. Madame Caron repose à:

Résidence Funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue Du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-1155
Téléc.: 819-820-8872
Steve Elkas, prés.
Clément Cartier, dir.

ciés de la famille.

À sa résidence de Straton, Maine, le 21 novembre 1998, est décédé monsieur William Covey à l'âge de 87 ans. Les funérailles auront lieu le mercredi 2 décembre 1998, à 10 h, en la chapelle Flagstaff, route 27, Straton, Maine. Inhumation au printemps à Lac-Mégantic. En guise de sympathie, des dons à FLAGSTAFF CHAPEL seraient appréciés.

Funérailles en présence des cendres, le samedi 28 novembre 1998, à 10 h 30, en l'église Immaculée-Conception. Les cendres seront déposées au Columbarium St-Michel. Outre ses parents, Myriam laisse dans le deuil sa sœur: Valérie Corriveau; ses grands-parents: Lise Viens; Claire Bonneau; Marcel Corriveau; ses arrière-grands-parents: Georges-Émile Viens (Armoza); Adrienne Bonneau; elle laisse plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

Funérailles en présence des cendres, le samedi 28 novembre 1998, à 10 h 30, en l'église Immaculée-Conception. Les cendres seront déposées au Columbarium St-Michel. Outre ses parents, Myriam laisse dans le deuil sa sœur: Valérie Corriveau; ses grands-parents: Lise Viens; Claire Bonneau; Marcel Corriveau; ses arrière-grands-parents: Georges-Émile Viens (Armoza); Adrienne Bonneau; elle laisse plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

Funérailles en présence des cendres, le samedi 28 novembre 1998, à 10 h 30, en l'église Immaculée-Conception. Les cendres seront déposées au Columbarium St-Michel. Outre ses parents, Myriam laisse dans le deuil sa sœur: Valérie Corriveau; ses grands-parents: Lise Viens; Claire Bonneau; Marcel Corriveau; ses arrière-grands-parents: Georges-Émile Viens (Armoza); Adrienne Bonneau; elle laisse plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

Funérailles en présence des cendres, le samedi 28 novembre 1998, à 10 h 30, en l'église Immaculée-Conception. Les cendres seront déposées au Columbarium St-Michel. Outre ses parents, Myriam laisse dans le deuil sa sœur: Valérie Corriveau; ses grands-parents: Lise Viens; Claire Bonneau; Marcel Corriveau; ses arrière-grands-parents: Georges-Émile Viens (Armoza); Adrienne Bonneau; elle laisse plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

Funérailles en présence des cendres, le samedi 28 novembre 1998, à 10 h 30, en l'église Immaculée-Conception. Les cendres seront déposées au Columbarium St-Michel. Outre ses parents, Myriam laisse dans le deuil sa sœur: Valérie Corriveau; ses grands-parents: Lise Viens; Claire Bonneau; Marcel Corriveau; ses arrière-grands-parents: Georges-Émile Viens (Armoza); Adrienne Bonneau; elle laisse plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

Funérailles en présence des cendres, le samedi 28 novembre 1998, à 10 h 30, en l'église Immaculée-Conception. Les cendres seront déposées au Columbarium St-Michel. Outre ses parents, Myriam laisse dans le deuil sa sœur: Valérie Corriveau; ses grands-parents: Lise Viens; Claire Bonneau; Marcel Corriveau; ses arrière-grands-parents: Georges-Émile Viens (Armoza); Adrienne Bonneau; elle laisse plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

Funérailles en présence des cendres, le samedi 28 novembre 1998, à 10 h 30, en l'église Immaculée-Conception. Les cendres seront déposées au Columbarium St-Michel. Outre ses parents, Myriam laisse dans le deuil sa sœur: Valérie Corriveau; ses grands-parents: Lise Viens; Claire Bonneau; Marcel Corriveau; ses arrière-grands-parents: Georges-Émile Viens (Armoza); Adrienne Bonneau; elle laisse plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

Funérailles en présence des cendres, le samedi 28 novembre 1998, à 10 h 30, en l'église Immaculée-Conception. Les cendres seront déposées au Columbarium St-Michel. Outre ses parents, Myriam laisse dans le deuil sa sœur: Valérie Corriveau; ses grands-parents: Lise Viens; Claire Bonneau; Marcel Corriveau; ses arrière-grands-parents: Georges-Émile Viens (Armoza); Adrienne Bonneau; elle laisse plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

Funérailles en présence des cendres, le samedi 28 novembre 1998, à 10 h 30, en l'église Immaculée-Conception. Les cendres seront déposées au Columbarium St-Michel. Outre ses parents, Myriam laisse dans le deuil sa sœur: Valérie Corriveau; ses grands-parents: Lise Viens; Claire Bonneau; Marcel Corriveau; ses arrière-grands-parents: Georges-Émile Viens (Armoza); Adrienne Bonneau; elle laisse plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

ENCAN
Pour la succession de Mme Arlette Lecelleur, de Valcourt. La vente aura lieu le dimanche 29 novembre 1998 à midi à la salle d'encan, au 23, chemin Labrie à Saint-François-Xavier-de-Brompton.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS
VILLE DE RICHMOND
QUE. JOB 240

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 505
AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 510 DE LA VILLE DE RICHMOND

1. OBJET DU PROJET ET DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM
À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 13 novembre 1998, le conseil de la municipalité a adopté un second projet de règlement modifiant le règlement de zonage n° 510. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Ainsi, une demande relative à la disposition ayant pour objet:

1° de créer une nouvelle zone (nouvel article 6.12) comme suit:

ZONE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE LÉGÈRE	6.12
les constructions et usages permis dans la zone commerciale et industrielle C1 sont:	
- les habitations unifamiliales isolées;	
- les habitations bifamiliales isolées et jumelées;	
- les pensions de tous genres;	
- les établissements de services commerciaux et industriels sans aucun entreposage extérieur (art. 5.2-6.3);	
- les parcs et terrains de jeux municipaux;	
- les bâtiments accessoires.	
2° De créer une nouvelle zone (nouvel article 6.14) comme suit:	

Les constructions et usages permis dans la zone publique et résidentielle PR sont:

ZONE PUBLIQUE ET RÉSIDENTIELLE PR	6.14
les constructions et usages permis dans la zone publique et résidentielle PR sont:	
- les habitations unifamiliales isolées et jumelées;	
- les habitations bifamiliales isolées et jumelées;	
- les pensions de tous genres;	
- les établissements de services personnels et artisanaux, à l'intérieur d'une habitation (art. 5.2-C.1) pourvu qu'ils n'occupent pas plus de 30% du rez-de-chaussée ou 50% du sous-sol et qu'ils aient une entrée distincte du logement et des installations sanitaires distinctes (toilette);	
- le groupe public et institutionnel (art. 5.3);	
- les parcs et terrains de jeux;	
- les bâtiments accessoires.	
3° D'abroger la zone Cva-1 et la remplacer par les zones Z1 et C1;	
4° D'assujettir aux dispositions applicables à la zone publique et institutionnelle, la nouvelle zone publique et résidentielle PR relativement à la réglementation sur les enseignes et panneaux-réclame prévue au règlement n° 510 de la municipalité;	
5° De créer des normes d'implantation pour la zone C1 et la zone PR	

Le projet de règlement vise la zone Cva-1 et le secteur concerné est délimité de la façon suivante: la zone contenant l'ensemble des lots situés dans la quadrilatère formé par les rues Fair, Gouin, King et Principale Nord, tel qu'illustré sur un croquis disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau; les zones contiguës Cvb-1, Rc-2, Rc-1, P-5 et Ca-2 sont également identifiées sur ledit croquis.

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE
Pour être valide, toute demande doit indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient.

4- PERSONNES INTÉRESSÉES
Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.

5- ABSENCE DE DEMANDES
Toutes les dispositions du second projet qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas été approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET
Le second projet peut être consulté au bureau de la municipalité, au 745, rue Gouin, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

DONNÉ À RICHMOND (QUÉBEC)
M.R.C. DU VAL SAINT-FRANÇOIS
CE 25e JOUR DE NOVEMBRE 1998
MARTIN LAFLEUR
Secrétaire-trésorier
5199

216 CAMIONS FOURGONNETTES
216 CAMIONS FOURGONNETTES
216 CAMIONS FOURGONNETTES
216 CAMIONS FOURGONNETTES

218 AUTOS À VENDRE
218 AUTOS À VENDRE
218 AUTOS À VENDRE
220 VÉHICULES MOTORIZÉS

Abonnez-vous à LaTribune 564-5466

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

218 AUTOS À VENDRE

Abonnez-vous à LaTribune 564-5466

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

216 CAMIONS FOURGONNETTES

218 AUTOS À VENDRE

Abonnez-vous à LaTribune 564-5466

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

218 AUTOS À VENDRE

Abonnez-vous à LaTribune 564-5466

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

216 CAMIONS FOURGONNETTES

218 AUTOS À VENDRE

Abonnez-vous à LaTribune 564-5466

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

218 AUTOS À VENDRE

Abonnez-vous à LaTribune 564-5466

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

216 CAMIONS FOURGONNETTES

218 AUTOS À VENDRE

Abonnez-vous à LaTribune 564-5466

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

218 AUTOS À VENDRE

Abonnez-vous à LaTribune 564-5466

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

216 CAMIONS FOURGONNETTES

218 AUTOS À VENDRE

Abonnez-vous à LaTribune 564-5466

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

218 AUTOS À VENDRE

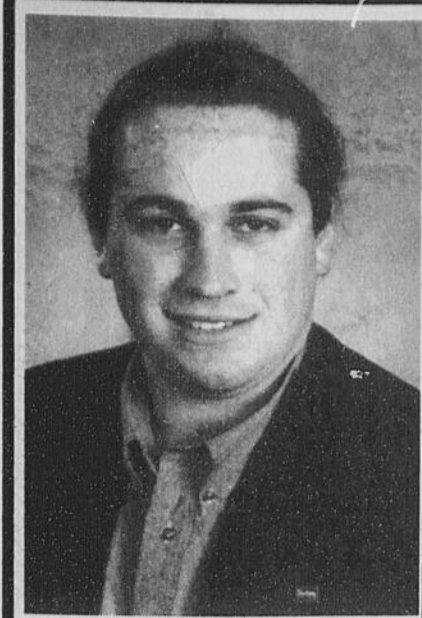
Abonnez-vous à LaTribune 564-5466

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

Décès, Prières, Remerciements

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE 565-7646
Encore plus près de vous

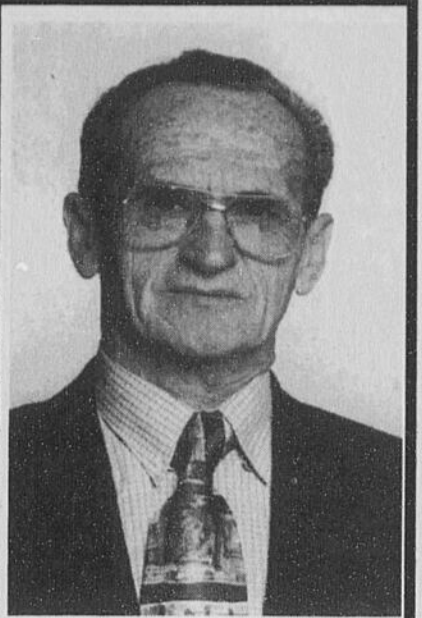


FRÉCHETTE Robin

Accidentellement à Drummondville, le 24 novembre 1998, est décédé monsieur Robin Fréchette, à l'âge de 24 ans, fils de Noël Bélangier et de feu Robert Fréchette, demeurant à Stoke. M. Fréchette repose à la:

Résidence Funéraire Arthur Bélsis 72, rue Laroque, Bromptonville (Québec) Tél.: 819-564-6455 - ou 1-800-340-6455
Télécopieur: 819-564-7346
Mario Lemaire, directeur

Heures de visite: VENDREDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, à compter de 9 h. Funérailles, le samedi 28 novembre 1998 à 11 h, en l'église Ste-Praxède de Bromptonville. Outre sa mère, monsieur Robin Fréchette laisse dans le deuil sa blonde: Marie-Christine et son futur petit bout; son frère: Marco (Lynn); sa sœur: Nathalie (Jean-François); ses neveux et nièces: Elsa, Karel, Karine, Mathilde et Rosalie; ses 2 petits beaux-frères: Jean-Christophe et Pierre-Olivier; sa belle-sœur: Caroline (Eric); le beau-père: Jean (Lucie) et belle-maman: Denise; il laisse également dans le deuil la famille de Lucien Fréchette et la famille de Rose-Annette Bélangier; ainsi que de nombreux autres parents et amis précieux.

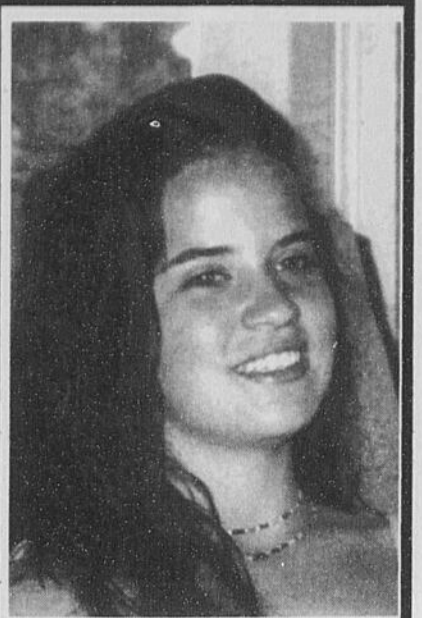


PETIT Jacques

Au CUSE, site Fleurimont, le 23 novembre 1998, est décédé monsieur Jacques Petit, à l'âge de 66 ans, époux de Rita Duplessis, demeurant à Sherbrooke. M. Petit repose à la:

Résidence Funéraire Steve L. Elkas inc. 601, rue Du Conseil, Sherbrooke (Québec) Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Steve Elkas, prés.; Clément Cartier, dir.

Heures de visite en présence des cendres, le jour des funérailles, de 11 h, jusqu'au départ du salon à 13 h 40. Funérailles, le samedi 28 novembre 1998 à 14 h, en l'église St-François d'Assise. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure. Outre son épouse, monsieur Jacques Petit laisse dans le deuil ses enfants: Carole (Michel Barrette), Rock Forest; Pierre, Canton de Brompton; Daniel (Guylaine Gagnon), Gentilly; ses petits-enfants: Véronique Richard et Yannick Petit; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Robert (Brigitte Besson), Ste-Jeanne D'Arc; Georgette, m.n.d.a., Lennoxville; Thérèse (Raymond Perras), Deux Montagnes; Suzanne (Serge Breton), Deauville; Michel (Françoise Prémont), Québec; Monique (Jean-Guy Lavoie), Lennoxville; sa belle-mère: Annette Ménard-Duplessis, Victoriaville; feu Jacqueline (Antonio Boisvert), Princeville; Thérèse (feu Roger Verville), Victoriaville; Paule Marie (Claude Métivier), St-Gérard; Dorothee (Bruno Bourbonnet), St-Polycarpe; Hélène (feu Lucien Tourigny), Victoriaville; Micheline (Jean-Louis Croteau), Victoriaville; Michel (Diane Germain), Victoriaville; il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, oncles et tantes, cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier le Dr Michèle Briard et le personnel du 4e B du CUSE, site Fleurimont, pour les bons soins prodigués à M. Petit.



VIGNEAULT Catherine

À la maison, le 25 novembre 1998, s'est éteinte tout doucement Catherine, à l'âge de 18 ans. Tout au long de son combat contre le cancer, elle a fait preuve de courage, de tenacité et d'une sérénité hors du commun. Elle laisse derrière elle son père Pierre, sa mère Mireille Pelchat, ses 2 sœurs Josianne et Caroline, son ami de cœur David Goyette, ses grands-parents Gérard Pelchat et Léonie Gingras ainsi que Lucille Vigneault-Drolet; ses oncles et tantes: Laurette Vigneault (Armand Tardif); France (Marc Fortin); Francine (André Laflamme); Denise (Pierre Lamotte); Micheline (Michel Provencher); Denis Pelchat (Jocelyne Charron); Yvon (Diane Laliberté); Céline (Gaëtan Nadeau); Jean (Thérèse Fréchette); André (Guylaine Tremblay); ses cousins, cousines et ses nombreux amis(es). Catherine repose à la:

Résidence Funéraire Steve L. Elkas inc. 601, rue Du Conseil, Sherbrooke (Québec) Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Steve Elkas, prés.; Clément Cartier, dir.

Heures de visites: SAMEDI de 19 h à 22 h. DIMANCHE de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, à compter de 9 h. Funérailles, le lundi 30 novembre 1998, à 10 h 30, en l'église Marie-Reine du Monde. Inhumation au cimetière Saint-Michel. Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés et supportés. Catherine a reçu des soins de grande qualité de chacun des intervenants de la santé. Pour ceux et celles qui le désirent, des dons peuvent être acheminés à LA FONDATION CANADIENNE RÈVES D'ENFANTS, FONDATION DU CUSE ET À LEUCAN ESTRIE.

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles, de 10 h jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles le samedi 28 novembre 1998, à 14 h, en la chapelle du Mont Sainte-Famille. Inhumation au cimetière de la communauté. Soeur Émilienne Lapointe laisse dans le deuil sa sœur: Soeur Lucienne Lapointe, p.s.s.f., Sherbrooke; ainsi que ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis.

Lennoxville. Inhumation au cimetière du même endroit. Madame Martin laisse dans le deuil ses neveux, nièces, autres parents et amis.

PAGEAU Orin
A Sherbrooke, le 25 novembre 1998, est décédé monsieur Orin Pageau à l'âge de 83 ans, fils de feu Joseph Pageau et de feu Lina Mc Cafferty, demeurant à Ascot Corner. Afin de respecter les dernières volontés de monsieur Pageau, il n'y aura pas d'exposition. La direction des funérailles a été confiée à la:

Résidence Funéraire A. Bélsis 505, rue Short Sherbrooke, Qc Tél.: 819-564-6455 ou 1-800-340-6455
Fax: 819-564-7346
Mario Lemaire, dir.

La famille sera présente à l'église le jour des funérailles, à compter de 10 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le samedi 28 novembre 1998, à 11 h, en l'église St-Stanislas d'Ascot Corner. Inhumation au cimetière du même endroit. Monsieur Pageau laisse dans le deuil sa sœur: Hazel Pageau Mercier (Bernard Mercier); sa belle-sœur: Madeleine Pageau; ainsi

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'ARTHRITE, 3001 12e ave N, bureau 7418, Fleurimont, Qc. J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.



RANCOURT Huguette (Yergeau)

A son domicile, le 17 novembre 1998, est décédée madame Huguette Yergeau à l'âge de 58 ans, épouse de Guy Rancourt, demeurant à St-Élie d'Orford. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées à la:

Coopérative Funéraire de l'Estrie 530, rue Prospect Sherbrooke, Québec Tél.: 819-565-7646
Téléc.: 819-565-7844
Louise Lanctôt, d. g.

La famille sera présente à l'église le jour des funérailles, à compter de 9 h 30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le samedi 28 novembre 1998, à 10 h, en l'église Ste-Thérèse D'Avila. Outre son époux, madame Rancourt laisse dans le deuil ses enfants: Claudine (Alain Picher); Pascale (Jean-Marc Gauthier); une petite-fille: Coralie Gauthier; sa mère: Marguerite Yergeau (feu Émile); ses frères et sœurs: Solange (Gérard Tessier); Laurent (Violette Graham); Alphonse; Jeanne d'Arc (Laurier St-Amant); ses beaux-frères et belles-sœurs: Isabelle (Alicide Beaucher); Thérèse (feu Rosaire Garand); Gérard (feu Marcelle Thibault); Rita (feu Fernand Thibault); Paul (Thérèse Morissette); Rolande Beaulieu (feu Jean-Luc Rancourt); Claire (feu Camille Laliberté); Claude; Conrad (Micheline Bélanger); Suzanne; Mme Yvette Pinard (Conrad Pouliot), Asbestos; Mme Bibiane Pinard (Maurice Perreault), Danville; Mme Françoise Pinard (Lucien Tardif), Danville; M. Mme Robert Pinard (Yolande Valois), Drummondville; M. Mme Aimé Jean Pinard (Monique Auclair), Athelston; M. Mme Claude Pinard (Yolande Perreault), Maple Grove; M. Mme Léon Pinard (Francine Morin), Wotton; Mme Marie Paule Pinard (Fernand Charrand), Asbestos; Mme Micheline Pinard (Germain Boutin), Asbestos; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Bertrand Desharnais (Yvonne Boutin), Sherbrooke; Mme Françoise Desharnais Blais (feu Roger), Asbestos; Mme Rita Desharnais (Gilles Parent), South Surrey, B.C.; Mme Suzanne Desharnais Courtemanche (feu Henri), Asbestos; Mme Lise Desharnais (Richard Provencher), Asbestos; il laisse également dans le deuil la famille de feu Paul Boutin et de feu Oscar Tallier, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du CLSC d'Asbestos ainsi qu'au Dr Gilles Morin d'Asbestos, pour les bons soins prodigués à M. Pinard. En guise de sympathie, des dons à la SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER, seraient grandement appréciés de la famille. Cartes disponibles au salon.

Heures de visite: JEUDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 27 novembre 1998 à 14 h, en l'église St-Barnabé. Inhumation au cimetière Ste-Anne de Danville. Outre son époux, monsieur René A. Pinard laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Mario Pinard (Suzanne Pinard), Asbestos; M. Mme Patricia Pinard (Denis Hamel), Asbestos; Mme Annie Pinard (Daniel Noble), Asbestos; ses petits-enfants: Jonathan, Cynthia, Andréanne, Valérie, Alexandre, Gabriel, Kim et Jayson; ses frères et sœurs: Mme Yvette Pinard (Conrad Pouliot), Asbestos; Mme Bibiane Pinard (Maurice Perreault), Danville; Mme Françoise Pinard (Lucien Tardif), Danville; M. Mme Robert Pinard (Yolande Valois), Drummondville; M. Mme Aimé Jean Pinard (Monique Auclair), Athelston; M. Mme Claude Pinard (Yolande Perreault), Maple Grove; M. Mme Léon Pinard (Francine Morin), Wotton; Mme Marie Paule Pinard (Fernand Charrand), Asbestos; Mme Micheline Pinard (Germain Boutin), Asbestos; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Bertrand Desharnais (Yvonne Boutin), Sherbrooke; Mme Françoise Desharnais Blais (feu Roger), Asbestos; Mme Rita Desharnais (Gilles Parent), South Surrey, B.C.; Mme Suzanne Desharnais Courtemanche (feu Henri), Asbestos; Mme Lise Desharnais (Richard Provencher), Asbestos; il laisse également dans le deuil la famille de feu Paul Boutin et de feu Oscar Tallier, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier Lise Roy ainsi que Georgette Banville pour leur dévouement et leur support moral ainsi que le personnel du Centre de Chimiothérapie du CUSE Fleurimont, et le personnel du CLSC SOC pour les bons soins prodigués à madame Rancourt.

Heures de visite: JEUDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 27 novembre 1998 à 14 h, en l'église St-Barnabé. Inhumation au cimetière Ste-Anne de Danville. Outre son époux, monsieur René A. Pinard laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Mario Pinard (Suzanne Pinard), Asbestos; M. Mme Patricia Pinard (Denis Hamel), Asbestos; Mme Annie Pinard (Daniel Noble), Asbestos; ses petits-enfants: Jonathan, Cynthia, Andréanne, Valérie, Alexandre, Gabriel, Kim et Jayson; ses frères et sœurs: Mme Yvette Pinard (Conrad Pouliot), Asbestos; Mme Bibiane Pinard (Maurice Perreault), Danville; Mme Françoise Pinard (Lucien Tardif), Danville; M. Mme Robert Pinard (Yolande Valois), Drummondville; M. Mme Aimé Jean Pinard (Monique Auclair), Athelston; M. Mme Claude Pinard (Yolande Perreault), Maple Grove; M. Mme Léon Pinard (Francine Morin), Wotton; Mme Marie Paule Pinard (Fernand Charrand), Asbestos; Mme Micheline Pinard (Germain Boutin), Asbestos; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Bertrand Desharnais (Yvonne Boutin), Sherbrooke; Mme Françoise Desharnais Blais (feu Roger), Asbestos; Mme Rita Desharnais (Gilles Parent), South Surrey, B.C.; Mme Suzanne Desharnais Courtemanche (feu Henri), Asbestos; Mme Lise Desharnais (Richard Provencher), Asbestos; il laisse également dans le deuil la famille de feu Paul Boutin et de feu Oscar Tallier, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier Lise Roy ainsi que Georgette Banville pour leur dévouement et leur support moral ainsi que le personnel du Centre de Chimiothérapie du CUSE Fleurimont, et le personnel du CLSC SOC pour les bons soins prodigués à madame Rancourt.

Heures de visite: JEUDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 27 novembre 1998 à 14 h, en l'église St-Barnabé. Inhumation au cimetière Ste-Anne de Danville. Outre son époux, monsieur René A. Pinard laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Mario Pinard (Suzanne Pinard), Asbestos; M. Mme Patricia Pinard (Denis Hamel), Asbestos; Mme Annie Pinard (Daniel Noble), Asbestos; ses petits-enfants: Jonathan, Cynthia, Andréanne, Valérie, Alexandre, Gabriel, Kim et Jayson; ses frères et sœurs: Mme Yvette Pinard (Conrad Pouliot), Asbestos; Mme Bibiane Pinard (Maurice Perreault), Danville; Mme Françoise Pinard (Lucien Tardif), Danville; M. Mme Robert Pinard (Yolande Valois), Drummondville; M. Mme Aimé Jean Pinard (Monique Auclair), Athelston; M. Mme Claude Pinard (Yolande Perreault), Maple Grove; M. Mme Léon Pinard (Francine Morin), Wotton; Mme Marie Paule Pinard (Fernand Charrand), Asbestos; Mme Micheline Pinard (Germain Boutin), Asbestos; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Bertrand Desharnais (Yvonne Boutin), Sherbrooke; Mme Françoise Desharnais Blais (feu Roger), Asbestos; Mme Rita Desharnais (Gilles Parent), South Surrey, B.C.; Mme Suzanne Desharnais Courtemanche (feu Henri), Asbestos; Mme Lise Desharnais (Richard Provencher), Asbestos; il laisse également dans le deuil la famille de feu Paul Boutin et de feu Oscar Tallier, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier Lise Roy ainsi que Georgette Banville pour leur dévouement et leur support moral ainsi que le personnel du Centre de Chimiothérapie du CUSE Fleurimont, et le personnel du CLSC SOC pour les bons soins prodigués à madame Rancourt.

Heures de visite: JEUDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 27 novembre 1998 à 14 h, en l'église St-Barnabé. Inhumation au cimetière Ste-Anne de Danville. Outre son époux, monsieur René A. Pinard laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Mario Pinard (Suzanne Pinard), Asbestos; M. Mme Patricia Pinard (Denis Hamel), Asbestos; Mme Annie Pinard (Daniel Noble), Asbestos; ses petits-enfants: Jonathan, Cynthia, Andréanne, Valérie, Alexandre, Gabriel, Kim et Jayson; ses frères et sœurs: Mme Yvette Pinard (Conrad Pouliot), Asbestos; Mme Bibiane Pinard (Maurice Perreault), Danville; Mme Françoise Pinard (Lucien Tardif), Danville; M. Mme Robert Pinard (Yolande Valois), Drummondville; M. Mme Aimé Jean Pinard (Monique Auclair), Athelston; M. Mme Claude Pinard (Yolande Perreault), Maple Grove; M. Mme Léon Pinard (Francine Morin), Wotton; Mme Marie Paule Pinard (Fernand Charrand), Asbestos; Mme Micheline Pinard (Germain Boutin), Asbestos; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Bertrand Desharnais (Yvonne Boutin), Sherbrooke; Mme Françoise Desharnais Blais (feu Roger), Asbestos; Mme Rita Desharnais (Gilles Parent), South Surrey, B.C.; Mme Suzanne Desharnais Courtemanche (feu Henri), Asbestos; Mme Lise Desharnais (Richard Provencher), Asbestos; il laisse également dans le deuil la famille de feu Paul Boutin et de feu Oscar Tallier, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier Lise Roy ainsi que Georgette Banville pour leur dévouement et leur support moral ainsi que le personnel du Centre de Chimiothérapie du CUSE Fleurimont, et le personnel du CLSC SOC pour les bons soins prodigués à madame Rancourt.

Heures de visite: JEUDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 27 novembre 1998 à 14 h, en l'église St-Barnabé. Inhumation au cimetière Ste-Anne de Danville. Outre son époux, monsieur René A. Pinard laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Mario Pinard (Suzanne Pinard), Asbestos; M. Mme Patricia Pinard (Denis Hamel), Asbestos; Mme Annie Pinard (Daniel Noble), Asbestos; ses petits-enfants: Jonathan, Cynthia, Andréanne, Valérie, Alexandre, Gabriel, Kim et Jayson; ses frères et sœurs: Mme Yvette Pinard (Conrad Pouliot), Asbestos; Mme Bibiane Pinard (Maurice Perreault), Danville; Mme Françoise Pinard (Lucien Tardif), Danville; M. Mme Robert Pinard (Yolande Valois), Drummondville; M. Mme Aimé Jean Pinard (Monique Auclair), Athelston; M. Mme Claude Pinard (Yolande Perreault), Maple Grove; M. Mme Léon Pinard (Francine Morin), Wotton; Mme Marie Paule Pinard (Fernand Charrand), Asbestos; Mme Micheline Pinard (Germain Boutin), Asbestos; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Bertrand Desharnais (Yvonne Boutin), Sherbrooke; Mme Françoise Desharnais Blais (feu Roger), Asbestos; Mme Rita Desharnais (Gilles Parent), South Surrey, B.C.; Mme Suzanne Desharnais Courtemanche (feu Henri), Asbestos; Mme Lise Desharnais (Richard Provencher), Asbestos; il laisse également dans le deuil la famille de feu Paul Boutin et de feu Oscar Tallier, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier Lise Roy ainsi que Georgette Banville pour leur dévouement et leur support moral ainsi que le personnel du Centre de Chimiothérapie du CUSE Fleurimont, et le personnel du CLSC SOC pour les bons soins prodigués à madame Rancourt.

Heures de visite: JEUDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 27 novembre 1998 à 14 h, en l'église St-Barnabé. Inhumation au cimetière Ste-Anne de Danville. Outre son époux, monsieur René A. Pinard laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Mario Pinard (Suzanne Pinard), Asbestos; M. Mme Patricia Pinard (Denis Hamel), Asbestos; Mme Annie Pinard (Daniel Noble), Asbestos; ses petits-enfants: Jonathan, Cynthia, Andréanne, Valérie, Alexandre, Gabriel, Kim et Jayson; ses frères et sœurs: Mme Yvette Pinard (Conrad Pouliot), Asbestos; Mme Bibiane Pinard (Maurice Perreault), Danville; Mme Françoise Pinard (Lucien Tardif), Danville; M. Mme Robert Pinard (Yolande Valois), Drummondville; M. Mme Aimé Jean Pinard (Monique Auclair), Athelston; M. Mme Claude Pinard (Yolande Perreault), Maple Grove; M. Mme Léon Pinard (Francine Morin), Wotton; Mme Marie Paule Pinard (Fernand Charrand), Asbestos; Mme Micheline Pinard (Germain Boutin), Asbestos; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Bertrand Desharnais (Yvonne Boutin), Sherbrooke; Mme Françoise Desharnais Blais (feu Roger), Asbestos; Mme Rita Desharnais (Gilles Parent), South Surrey, B.C.; Mme Suzanne Desharnais Courtemanche (feu Henri), Asbestos; Mme Lise Desharnais (Richard Provencher), Asbestos; il laisse également dans le deuil la famille de feu Paul Boutin et de feu Oscar Tallier, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier Lise Roy ainsi que Georgette Banville pour leur dévouement et leur support moral ainsi que le personnel du Centre de Chimiothérapie du CUSE Fleurimont, et le personnel du CLSC SOC pour les bons soins prodigués à madame Rancourt.

Heures de visite: JEUDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 27 novembre 1998 à 14 h, en l'église St-Barnabé. Inhumation au cimetière Ste-Anne de Danville. Outre son époux, monsieur René A. Pinard laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Mario Pinard (Suzanne Pinard), Asbestos; M. Mme Patricia Pinard (Denis Hamel), Asbestos; Mme Annie Pinard (Daniel Noble), Asbestos; ses petits-enfants: Jonathan, Cynthia, Andréanne, Valérie, Alexandre, Gabriel, Kim et Jayson; ses frères et sœurs: Mme Yvette Pinard (Conrad Pouliot), Asbestos; Mme Bibiane Pinard (Maurice Perreault), Danville; Mme Françoise Pinard (Lucien Tardif), Danville; M. Mme Robert Pinard (Yolande Valois), Drummondville; M. Mme Aimé Jean Pinard (Monique Auclair), Athelston; M. Mme Claude Pinard (Yolande Perreault), Maple Grove; M. Mme Léon Pinard (Francine Morin), Wotton; Mme Marie Paule Pinard (Fernand Charrand), Asbestos; Mme Micheline Pinard (Germain Boutin), Asbestos; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Bertrand Desharnais (Yvonne Boutin), Sherbrooke; Mme Françoise Desharnais Blais (feu Roger), Asbestos; Mme Rita Desharnais (Gilles Parent), South Surrey, B.C.; Mme Suzanne Desharnais Courtemanche (feu Henri), Asbestos; Mme Lise Desharnais (Richard Provencher), Asbestos; il laisse également dans le deuil la famille de feu Paul Boutin et de feu Oscar Tallier, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier Lise Roy ainsi que Georgette Banville pour leur dévouement et leur support moral ainsi que le personnel du Centre de Chimiothérapie du CUSE Fleurimont, et le personnel du CLSC SOC pour les bons soins prodigués à madame Rancourt.

Heures de visite: JEUDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 27 novembre 1998 à 14 h, en l'église St-Barnabé. Inhumation au cimetière Ste-Anne de Danville. Outre son époux, monsieur René A. Pinard laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Mario Pinard (Suzanne Pinard), Asbestos; M. Mme Patricia Pinard (Denis Hamel), Asbestos; Mme Annie Pinard (Daniel Noble), Asbestos; ses petits-enfants: Jonathan, Cynthia, Andréanne, Valérie, Alexandre, Gabriel, Kim et Jayson; ses frères et sœurs: Mme Yvette Pinard (Conrad Pouliot), Asbestos; Mme Bibiane Pinard (Maurice Perreault), Danville; Mme Françoise Pinard (Lucien Tardif), Danville; M. Mme Robert Pinard (Yolande Valois), Drummondville; M. Mme Aimé Jean Pinard (Monique Auclair), Athelston; M. Mme Claude Pinard (Yolande Perreault), Maple Grove; M. Mme Léon Pinard (Francine Morin), Wotton; Mme Marie Paule Pinard (Fernand Charrand), Asbestos; Mme Micheline Pinard (Germain Boutin), Asbestos; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Bertrand Desharnais (Yvonne Boutin), Sherbrooke; Mme Françoise Desharnais Blais (feu Roger), Asbestos; Mme Rita Desharnais (Gilles Parent), South Surrey, B.C.; Mme Suzanne Desharnais Courtemanche (feu Henri), Asbestos; Mme Lise Desharnais (Richard Provencher), Asbestos; il laisse également dans le deuil la famille de feu Paul Boutin et de feu Oscar Tallier, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier Lise Roy ainsi que Georgette Banville pour leur dévouement et leur support moral ainsi que le personnel du Centre de Chimiothérapie du CUSE Fleurimont, et le personnel du CLSC SOC pour les bons soins prodigués à madame Rancourt.

Heures de visite: JEUDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 27 novembre 1998 à 14 h, en l'église St-Barnabé. Inhumation au cimetière Ste-Anne de Danville. Outre son époux, monsieur René A. Pinard laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Mario Pinard (Suzanne Pinard), Asbestos; M. Mme Patricia Pinard (Denis Hamel), Asbestos; Mme Annie Pinard (Daniel Noble), Asbestos; ses petits-enfants: Jonathan, Cynthia, Andréanne, Valérie, Alexandre, Gabriel, Kim et Jayson; ses frères et sœurs: Mme Yvette Pinard (Conrad Pouliot), Asbestos; Mme Bibiane Pinard (Maurice Perreault), Danville; Mme Françoise Pinard (Lucien Tardif), Danville; M. Mme Robert Pinard (Yolande Valois), Drummondville; M. Mme Aimé Jean Pinard (Monique Auclair), Athelston; M. Mme Claude Pinard (Yolande Perreault), Maple Grove; M. Mme Léon Pinard (Francine Morin), Wotton; Mme Marie Paule Pinard (Fernand Charrand), Asbestos; Mme Micheline Pinard (Germain Boutin), Asbestos; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Bertrand Desharnais (Yvonne Boutin), Sherbrooke; Mme Françoise Desharnais Blais (feu Roger), Asbestos; Mme Rita Desharnais (Gilles Parent), South Surrey, B.C.; Mme Suzanne Desharnais Courtemanche (feu Henri), Asbestos; Mme Lise Desharnais (Richard Provencher), Asbestos; il laisse également dans le deuil la famille de feu Paul Boutin et de feu Oscar Tallier, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier Lise Roy ainsi que Georgette Banville pour leur dévouement et leur support moral ainsi que le personnel du Centre de Chimiothérapie du CUSE Fleurimont, et le personnel du CLSC SOC pour les bons soins prodigués à madame Rancourt.

Heures de visite: JEUDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 27 novembre 1998 à 14 h, en l'église St-Barnabé. Inhumation au cimetière Ste-Anne de Danville. Outre son époux, monsieur René A. Pinard laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Mario Pinard (Suzanne Pinard), Asbestos; M. Mme Patricia Pinard (Denis Hamel), Asbestos; Mme Annie Pinard (Daniel Noble), Asbestos; ses petits-enfants: Jonathan, Cynthia, Andréanne, Valérie, Alexandre, Gabriel, Kim et Jayson; ses frères et sœurs: Mme Yvette Pinard (Conrad Pouliot), Asbestos; Mme Bibiane Pinard (Maurice Perreault), Danville; Mme Françoise Pinard (Lucien Tardif), Danville; M. Mme Robert Pinard (Yolande Valois), Drummondville; M. Mme Aimé Jean Pinard (Monique Auclair), Athelston; M. Mme Claude Pinard (Yolande Perreault), Maple Grove; M. Mme Léon Pinard (Francine Morin), Wotton; Mme Marie Paule Pinard (Fernand Charrand), Asbestos; Mme Micheline Pinard (Germain Boutin), Asbestos; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Bertrand Desharnais (Yvonne Boutin), Sherbrooke; Mme Françoise Desharnais Blais (feu Roger), Asbestos; Mme Rita Desharnais (Gilles Parent), South Surrey, B.C.; Mme Suzanne Desharnais Courtemanche (feu Henri), Asbestos; Mme Lise Desharnais (Richard Provencher), Asbestos; il laisse également dans le deuil la famille de feu Paul Boutin et de feu Oscar Tallier, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier Lise Roy ainsi que Georgette Banville pour leur dévouement et leur support moral ainsi que le personnel du Centre de Chimiothérapie du CUSE Fleurimont, et le personnel du CLSC SOC pour les bons soins prodigués à madame Rancourt.

Heures de visite: JEUDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 27 novembre 1998 à 14 h, en l'église St-Barnabé. Inhumation au cimetière Ste-Anne de Danville. Outre son époux, monsieur René A. Pinard laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Mario Pinard (Suzanne Pinard), Asbestos; M. Mme Patricia Pinard (Denis Hamel), Asbestos; Mme Annie Pinard (Daniel Noble), Asbestos; ses petits-enfants: Jonathan, Cynthia, Andréanne, Valérie, Alexandre, Gabriel, Kim et Jayson; ses frères et sœurs: Mme Yvette Pinard (Conrad Pouliot), Asbestos; Mme Bibiane Pinard (Maurice Perreault), Danville; Mme Françoise Pinard (Lucien Tardif), Danville; M. Mme Robert Pinard (Yolande Valois), Drummondville; M. Mme Aimé Jean Pinard (Monique Auclair), Athelston; M. Mme Claude Pinard (Yolande Perreault), Maple Grove; M. Mme Léon Pinard (Francine Morin), Wotton; Mme Marie Paule Pinard (Fernand Charrand), Asbestos; Mme Micheline Pinard (Germain Boutin), Asbestos; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Bertrand Desharnais (Yvonne Boutin), Sherbrooke; Mme Françoise Desharnais Blais (feu Roger), Asbestos; Mme Rita Desharnais (Gilles Parent), South Surrey, B.C.; Mme Suzanne Desharnais Courtemanche (feu Henri), Asbestos; Mme Lise Desharnais (Richard Provencher), Asbestos; il laisse également dans le deuil la famille de feu Paul Boutin et de feu Oscar Tallier, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier Lise Roy ainsi que Georgette Banville pour leur dévouement et leur support moral ainsi que le personnel du Centre de Chimiothérapie du CUSE Fleurimont, et le personnel du CLSC SOC pour les bons soins prodigués à madame Rancourt.

Heures de visite: JEUDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 27 novembre 1998 à 14 h, en l'église St-Barnabé. Inhumation au cimetière Ste-Anne de Danville. Outre son époux, monsieur René A. Pinard laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Mario Pinard (Suzanne Pinard), Asbestos; M. Mme Patricia Pinard (Denis Hamel), Asbestos; Mme Annie Pinard (Daniel Noble), Asbestos; ses petits-enfants: Jonathan, Cynthia, Andréanne, Valérie, Alexandre, Gabriel, Kim et Jayson; ses frères et sœurs: Mme Yvette Pinard (Conrad Pouliot), Asbestos; Mme Bibiane Pinard (Maurice Perreault), Danville; Mme Françoise Pinard (Lucien Tardif), Danville; M. Mme Robert Pinard (Yolande Valois), Drummondville; M. Mme Aimé Jean Pinard (Monique Auclair), Athelston; M. Mme Claude Pinard (Yolande Perreault), Maple Grove; M. Mme Léon Pinard (Francine Morin), Wotton; Mme Marie Paule Pinard (Fernand Charrand), Asbestos; Mme Micheline Pinard (Germain Boutin), Asbestos; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Bertrand Desharnais (Yvonne Boutin), Sherbrooke; Mme Françoise Desharnais Blais (feu Roger), Asbestos; Mme Rita Desharnais (Gilles Parent), South Surrey, B.C.; Mme Suzanne Desharnais Courtemanche (feu Henri), Asbestos; Mme Lise Desharnais (Richard Provencher), Asbestos; il laisse également dans le deuil la famille de feu Paul Boutin et de feu Oscar Tallier, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines; ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier Lise Roy ainsi que Georgette Banville pour leur dévouement et leur support moral ainsi que le personnel du Centre de Chimiothérapie du CUSE Fleurimont, et le personnel du CLSC SOC pour les bons soins prodigués à madame Rancourt.

Heures de visite: JEUDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de midi, jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 27 novembre 1998 à